

ENQUÊTE

LUNDI 3 JUIN 2013
NUMÉRO 592

www.enqueteplus.com

100F

VICTOIRE ÉCLAIR SUR TAPHA TINE, HIER

Balla attaque, cogne et gagne

► *Taxx ci ripp* : promesse non tenue et deuil à la Médina

DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ
À POSTEFINANCES P2

Les non-dits d'une affaire

BARA GAYE, LOI SADA NDIAYE

Idrissa Seck parle
de "barbarie" et
de "tergiversations" P3



AFFRONTEMENTS AVEC
DES POLICIERS MAROCAINS

21 Sénégalais en procès
le 7 juin à Rabat P2

REPORTAGE À BARKÉDJI

Entre mariages
précoces et grossesses
rapprochées P4



LOBBYING EN FRANCE

Des députés gâtés
aux frais du tabac P11



André Santini

P.2,6&7



DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ DE PRÈS DE 100 MILLIONS À POSTFINANCES

Les dessous d'une affaire

EnQuête a révélé dans son édition du vendredi que l'ex-Directeur administratif et financier de PostFinances, Isma Seck, avait été déféré, en même temps que cinq de ses collègues caissiers, par la Division des investigations criminelles (DIC) pour avoir détourné presque une centaine de millions de francs Cfa. Des sources dignes de foi qui ont contacté EnQuête révèlent que les choses sont plus compliquées que ce qui a été narré dans nos colonnes. En gros, des dessous pour le moins sévères, fondés sur des faits, laissent croire que le Directeur administratif et financier (DAF) Isma Seck est plutôt combattu par des forces occultes, à l'intérieur de la boîte dans laquelle il travaille. Nous savons que les personnes impliquées dans la gestion de ce projet au niveau du

Conseil national de lutte contre le Sida n'ont pas été entendues, pour les besoins d'une confrontation. Pourquoi donc, Mme Coulibaly Kancou Thiam du CNLS, ancienne capitaine des Lions du basket-ball et plusieurs fois championne d'Afrique, qui gérait le projet au niveau du Cnls, n'a pas été entendue par la Dic ? Et pourquoi le bureau du DAF Isma Seck est interdit d'accès par la direction de Postfinances ? Et surtout comment se fait-il qu'un homme (Isma Seck) apprécié par les bailleurs partenaires du Sénégal dont la Banque mondiale, par ses collègues et ses collaborateurs extérieurs, se trouve subitement accusé de malversation ? N'y-a-t-il pas anguille sous roche ? EnQuête qui n'aime pas les injustices continue en tout cas à...enquêter. ■

Affrontements entre Sénégalais et policiers marocains à Rabat : 17 hommes et 4 femmes jugés le 7 juin

Le procès de 21 ressortissants sénégalais de Rabat a été fixé à ce vendredi 7 juin après les affrontements qui les ont opposés à des policiers marocains mardi dernier. Selon une note de l'Ambassade du Sénégal dans la capitale chéri-fienne, ces compatriotes dont 4 femmes "ont été présentés sains et saufs au Procureur du Roi le 30 mai 2013 et inculpés pour attroupeement armé, désobéissance et violence sur les forces de l'ordre". Ces dernières, après avoir pénétré dans l'enceinte de l'ambassade sur "autorisation" de l'ambassadeur, ont subi dix blessés "dont un dans un état très sérieux", et "le commissaire du 7e arrondissement de Rabat lui-même a été atteint" après des affrontements de "plus d'une demi-heure".

Affrontements entre Sénégalais et policiers marocains à Rabat (Suite)

Retour sur les faits. Mardi 28 mai, "un groupe isolé de ressortissants sénégalais" identifiés comme des "marchands ambulants établis à Rabat" entend protester contre "l'arrestation, par la police marocaine, de Sénégalais, vendeurs à l'étalage, sur l'avenue Mohamed V" entre autres endroits. D'après le communiqué parvenu à EnQuête, le Premier conseiller de l'ambassade, le principe d'une rencontre restreinte entre représentants des deux parties est arrêté, mais les "marchands ambulants" ont "exigé l'ouverture des portes" de la mission diplomatique "afin de permettre l'accès de tout le groupe dans la Chancellerie". Une exigence jugée alors "inacceptable en raison des menaces qui pesaient sur la sécurité des locaux et de ses occupants".

Affrontements entre Sénégalais et policiers marocains à Rabat (fin)

Après avoir "escaladé le mur de l'ambassade" et "ouvert le portail central qui était verrouillé de l'intérieur", une partie des "assaillants" a "ainsi permis au reste du groupe de pénétrer dans l'enceinte de la chancellerie", rapporte la note diplomatique. Qui précise que les manifestants étaient "armés de pierres, de gourdins et de barres de fer..." Bilan de cette "furie" : quatre véhicules saccagés, vitres, fenêtres et baies vitrées cassées, caméras de

surveillance détruites, objets d'ornement détruits... C'est l'assaut des policiers marocains qui a permis de mettre fin à l'occupation des lieux après "des sommations" restées vaines, précise le communiqué. Lequel fustige "le comportement inadmissible de ce groupe isolé, qui persiste à enfreindre, en toute connaissance de cause, les lois marocaines interdisant formellement la vente à l'étalage sur la voie publique".

Après sa victoire sur Tapha Tine : Balla Gaye 2 fond en larmes

Interpellé par le chroniqueur de la RTS1, juste après sa très belle victoire sur Tapha Tine, Balla Gaye 2 a fondu en larmes en remerciant tous ceux qui l'ont aidé dans la préparation de ce combat. Puis il a affirmé, avec sérénité : "Maintenant, j'ai grandi", avant de poursuivre : "Tout ce que je fais, je le fais avec calme et pondération maintenant. Je n'ai plus besoin de me défouler." Parlant "du gros bidon" (son ventre) que son adversaire malheureux avait raillé au cours de leur face-à-face d'avant combat, le fils de Double Less alias Mamadou Sakho a répondu : "Je lui avais pourtant annoncé que c'est le gros bidon qui allait le terrasser. Je suis allé le trouver dans ce qu'il sait faire le mieux pour le terrasser. Je lui ai donné des coups, je l'ai plaqué, je l'ai poussé à terre."

Gala de lutte à Paris-Bercy : Marième Faye Sall annoncée

Pour le combat du 8 juin à Paris et devant opposer Baboye de l'écurie Haal Pulaar à Bombardier de l'écurie Mbour, la Première Dame du Sénégal en sera la marraine. Selon un communiqué parvenu à EnQuête, Marième Faye Sall fera même le déplacement dans la capitale française et en profitera pour présenter sa fondation "Servir le Sénégal", et son projet d'aide aux daara. Elle ne sera pas la seule à faire le déplacement puisque beaucoup de ministres de la République y seront, ainsi que des ambassadeurs africains accrédités en France. Les artistes ne seront pas en reste avec les prestations attendues de Viviane Chidid, Pape Ndiaye Thiopet, ainsi que certains de leurs collègues établis dans l'Hexagone. Quant au ministre du Tourisme, Youssou Ndour, il montera lui aussi sur scène... Toujours en prélude à ce combat

du 8 juin, l'ambassade de France offre une réception en l'honneur des deux lutteurs ce soir à l'Institut français de Dakar, avec la présence de 25 ambassadeurs accrédités dans la capitale sénégalaise.

"Xooy" 2013 : Les Saltigui prédisent "un hivernage très pluvieux"

Les Saltigui, devins de la communauté sérère, ont prédit "un hivernage très pluvieux", mais aussi des "catastrophes pouvant entraîner des pertes en vies humaines", au cours des prochains mois, à l'occasion de la dernière édition du "Xooy", la cérémonie annuelle des prédictions organisée samedi soir à Fatick (centre), rapporte l'Agence de presse sénégalaise.

La cérémonie s'est déroulée au Centre expérimental des médecines traditionnelles (CEMETRA) de Fatick. Les devins sérères, venus surtout des régions de Fatick et Kaolack, ont aussi prédit des "attaques d'insectes sur les cultures", dont l'arachide, lors du prochain hivernage, notamment "vers la fin de l'hivernage." Les "devins" ont aussi fait état de "nombreux accidents de la circulation" qui surviendront, selon eux, dans les prochains mois. La foudre fera aussi de nombreuses victimes, ont-ils dit.

Dangoté : Le Frc pour une solution à l'amiable



Le blocage de la construction de la nouvelle cimenterie Dangoté à Pout suscite beaucoup d'inquiétudes chez certains acteurs politiques. Ainsi, le Front du refus et de

la citoyenneté (FRC) rappelle que face aux "difficultés d'accès à l'emploi des jeunes au Sénégal", ajoutées à la "fermeture progressive des usines dans la région de Thiès et à l'intérieur du pays", le gouvernement sénégalais est dans l'obligation de "préserver" quelque "3 000 emplois directs et 4 000 emplois indirects" en favorisant le démarrage du projet Dangoté. Selon un communiqué du Frc reçu à notre rédaction, il est "inacceptable qu'un lobby politico-affairiste français monopolise tous les secteurs de l'économie nationale" alors que "la concurrence est indispensable dans le développement de l'environnement des affaires" au Sénégal. Pour sortir de l'embrouille, le Frc milite pour une "solution à l'amiable", appuyée par le Chef de l'Etat en particulier, entre Dangoté et la famille de feu Serigne Saliou Mbacké.

Bacheliers non orientés : Une marche contre le "tant pis" de Marie Teuw Niane

Le thermomètre social, par ces temps qui courent, a tendance à prendre de la hauteur, et en même temps la Place de l'Obélisque, même joliment mise en pavé par la mairie de Dakar, retrouve peu à peu son statut de Mur des Lamentations sénégalais-sénégalaises. Après la manifestation des syndicats d'enseignants la semaine dernière, c'est au tour du Mouvement des bacheliers non orientés par l'Etat du Sénégal d'organiser une marche ce matin à partir de 10 heures. Direction, la devanture de la Radiotélévision sénégalaise (RTS) où une déclaration que l'on pressent radicale sera lue à l'intention des journalistes.

Cette manifestation est co-organisée avec les Jeunes du M23, l'Association des élèves et étudiants musulmans du Sénégal (AMEES), Amnesty International Sénégal, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO) et le Forum civil. Elle sera une première réponse aux propos du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Marie Teuw Niane, opposant la semaine passée un "tant pis" à ceux des bacheliers ayant refusé les propositions du gouvernement.

Journées médicales de l'hôpital Principal : Focus sur les maladies rénales

Les maladies rénales sont devenues une question préoccupante de santé publique. La raison est liée au fait qu'elles constituent un fardeau pour la société au regard de la cherté des frais de soins. En général, ces maladies ne présentent aucun symptôme visible. Ce qui est un fait dangereux pour l'individu qui ne se fait pas consulter régulièrement. Aussi, la prise en charge de ce mal représente un défi majeur pour le Sénégal dans la mesure où ces maladies peuvent provoquer l'hypertension ou encore un accident vasculaire cérébral chez l'individu. C'est la raison pour laquelle l'hôpital Principal a porté un œil particulier à ces maladies, en les plaçant au centre des débats des 14e Journées médicales de l'établissement de santé qui ont eu lieu vendredi et samedi.

Journées médicales de l'hôpital Principal : Focus sur les maladies rénales (suite)

Si pour le ministre des Forces armées, Augustin Tine, "ce thème arrive au bon moment avec la volonté de l'Etat de rendre effective la prise en charge médicale", cette journée est l'occasion pour les acteurs de la Santé d'échanger sur les perspectives thérapeutiques des maladies rénales pour le bien-être des populations, a affirmé Boubacar Wade, le directeur de l'établissement. Parrainées par le médecin et Général de division, Mouhamadou Ciré Mara, ces journées ont été lancées par une conférence sur "la prise en charge du malade : droits et devoirs" introduite par le Pr Francis Klotz qui a rappelé que le droit à l'attention du patient est le devoir du médecin. Celui-ci doit respecter la liberté, le consentement et l'intimité du patient, a ajouté M. Klotz. Quant aux patients, ils ont droit à l'accès aux soins sans discrimination.

Ouvrage sur la présidentielle du 25 mars 2012 : Un "triomphe populaire" en trois temps

Le philosophe Alpha Amadou Sy a procédé ce week-end à la dédicace de son ouvrage intitulé "Les élections présidentielles au Sénégal de mars 2012 : le triomphe de la volonté populaire" à un "moment fort de l'histoire politique" du Sénégal. Décortiquant le processus qui a abouti au départ de l'ancien président Abdoulaye Wade, Alpha Amadou Sy affirme que "la présidentielle sénégalaise de 2012 s'est jouée bien avant la lettre. Elle a connu son acte inaugural dans les urnes, lors des locales de 2009. Elle s'est longuement transportée dans la rue, avec comme moment fort : le vote sans bulletins du 23 juin", avant de livrer son verdict au soir du 25 mars. Cet ouvrage de 123 pages est composé de 10 chapitres. Il commence par "Des questions héritées des locales de 2009" et se termine par "Afin de s'ouvrir des possibles". L'auteur, membre de la communauté de lecture des Presses universitaires de Gaston Berger, animateur de café philo, conférencier et auteur culturel, est formateur au centre régional de formation des personnels de l'Éducation de Saint-Louis du Sénégal.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Maquette : Penda Aly Ngom, Ahmet Ka
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

IDRISSA SECK EN MEETING A THIÈS

(Encore) une distribution de mauvais points au gouvernement

Le maire de la cité du rail a profité du bouclage de la vente des ventes des cartes à Rewmi pour revenir sur certains aspects de l'actualité politique dont le dégât collatéral de l'affaire Bara Gaye et sur la loi Sada Ndiaye relative au mandat du Président de l'Assemblée nationale. Son parti affirme par ailleurs avoir écoulé près de 40 000 cartes.



■ NDÈYE FATOU NIANG
(CORRESPONDANTE À THIÈS)

En marge de la clôture de la vente des cartes au parti Rewmi, Idrissa Seck s'est fait un plaisir de mettre son grain de sel dans quelques éléments de politique nationale.

A propos de sa demande de suppression du mandat annuel du Président de l'Assemblée nationale et pour un retour au quinquennat, Idrissa Seck a persisté et signé. "Ce mandat doit être ramené à 5 ans pour effacer l'effet de la loi Sada Ndiaye", a-t-il souligné. "Qu'on ne vienne pas nous dire qu'on attend les conclusions d'Amadou Makhtar Mbow. Tout ce qu'il avait à dire, notamment sur l'éthique et la bonne gouvernance, il

l'a dit dans le cadre des Assises nationales dont il était le président." Offensif sur la question, le patron de Rewmi s'est interrogé : "Qu'on ne vienne pas nous dire qu'on l'attend pour qu'il réfléchisse ! Réfléchir à quoi ? (Sur cette question), on est d'accord ou on n'est pas d'accord, on le fait ou on ne le fait pas, mais on ne peut pas tergiverser en renvoyant cette question déjà réglée à des commissions. Dans les Assises nationales, il a été dit qu'on se débarrassera de la loi Sada Ndiaye. Faisons-le, ça ne sert à rien de perdre du temps."

"Barbarie"

Ainsi, sur l'affaire Bara Gaye, le maire de Thiès a dénoncé la "barbarie" qui a consisté pour l'Etat à aller prendre la femme du mis en cause

pour faire pression sur le mari. "Ce n'est pas en fonction de Bara Gaye ou de son appartenance politique que je le dis, je le dis car ça ne fait pas bien d'arrêter quelqu'un qui n'a rien fait parce que simplement il est lié à quelqu'un qui aurait fait. Qui parle au nom de la liberté doit fustiger cela pour protéger la démocratie sénégalaise", a indiqué le président de Rewmi. Qui n'a pas manqué de rappeler que sa femme en a été victime alors que c'est lui qui était visé, au lendemain des élections de 1988.

"Nous irons au Palais, incha Allah"

Comme en pleine campagne ! Le maire de Thiès a été au centre d'un vrai meeting faisant suite à la clôture des ventes des cartes de son parti. Et comme récompense, il a promis la "victoire" à ses partisans venus nombreux au Cybercampus de Thiès. "Le combat vient de commencer", a-t-il souligné, dans une excitation générale. Ragailardi par la foule, Idrissa Seck, le président du parti Rewmi, a lâché : "On a tout fait pour me tuer politiquement mais Thiès a dit non et puisque les militants ont la conviction que notre ambition est d'aller au Palais (de la République), ils nous accompagnent. Nous marchons vers le palais et incha Allah nous irons là-bas."

L'ancien Premier ministre a peut-être été encouragé par le résultat de la vente des cartes dans la commune de Thiès, 38 mille militants recensés, ce qui lui a fait dire qu'il n'est pas encore prêt à abandonner la politique puisque, selon lui, Thiès le soutient. "J'avais juré de prendre ma retraite politique si ma ville me lâche. Et comme elle ne l'a pas fait, je continue la politique. Donc notre marche vient de commencer car ces dix dernières années, nous étions en résistance contre le plus gigantesque complot d'Etat de l'histoire politique du Sénégal. C'est pourquoi j'ai dit que cette année est l'an zéro de notre politique."

En ce qui concerne les élections locales, Idrissa Seck, s'appuyant sur ses presque "quarante mille militants" dans la cité du rail, a assuré que le fauteuil du prochain maire de Thiès sera pour un de ses poulains. "Tant qu'il me restera un souffle de vie, je le consacrerai au développement et au rayonnement de Thiès. Bien évidemment, j'exercerai toute l'influence politique et morale que je pourrai pour que le conseil municipal et le prochain maire de Thiès soient un profil d'une qualité indiscutable apte à apporter le meilleur aux Thiessois". Prochaine étape dans le processus de renouvellement des instances de Rewmi, le montage des secteurs à une date non encore indiquée. ■

Enquête jour après jour : Comment économiser 12 000F ?

Abonnement 1 an :
20 000 FCFA
seulement (au lieu de 31 800F)



Recevez chaque matin **avant 6h30**, la version PDF
du journal en vous abonnant pendant 1 an.

OFFRE SPÉCIALE VALABLE JUSQU'AU 31 MAI 2013

Paiement sécurisé : <http://www.enquetepius.com/abonnement>
tél : (+221) 77 834 11 90

Contact abonnement : abonnement@enquetepius.com

ENQUÊTE
Votre journal d'investigation



Le goût de l'effort Samedi 8 Juin 2013



De Nombreux lots à gagner

Marraine 2013 : Amy Mbacké Thiam, Championne du Monde 400m

Le grand public est vivement convié
Départ devant le siège de Supdeco à 9h. 7, avenue Faidherbe, Dakar

Inscriptions :

Tél : 338496919 - 338246364 - amadoudiop@supdeco.sn / supdeco@supdeco.sn



DANS L'UNIVERS DES JEUNES FILLES DE BARKÉDJI

L'enfer des mariages précoces et des grossesses rapprochées

A Barkédji, la vie des jeunes filles se partage entre mariages et grossesses précoces, en adéquation avec la tradition et les valeurs culturelles peulh. Ce constat a été fait au cours d'un séjour dans cette communauté rurale située à quelques kilomètres de Linguère.



L'école primaire de Barkédji

■ HABIBATOU WAGNE (de retour de Barkédji)

Le mariage est traditionnellement défini comme l'union légitime d'un homme et d'une femme. Mais, il demeure "illégitime" dans certaines zones. Le problème qui se pose dans ces localités réside dans le mot "précoce". Dans la communauté rurale de Barkédji, beaucoup de jeunes filles sont vic-

times de mariages précoces. Elles sont données en mariage à un âge prématuré, en raison de leurs us et coutumes. "C'est notre tradition de marier nos filles à bas-âge. Dès la naissance de la fille, un de ses cousins est déjà désigné pour devenir son futur époux. Et dès les premiers signes de la puberté, on la lui donne en mariage", confie avec fierté Coumba, une dame d'une quarantaine d'années.

Mariée à 13 ans, elle accouche d'un mort-né

Césariennes, fistules obstétricales, anémies, faiblesses, morts-nés, sont entre autres les conséquences des grossesses,



Amadou Wagué (sous-préfet)

fruits de ces mariages précoces. Ces jeunes filles attendent le jeudi, jour du marché hebdomadaire, pour pouvoir rencontrer la sage-femme. Elles viennent des 22 villages qui composent la communauté rurale de Barkédji. Adama Sow a 15 ans. Le corps très frêle, la mine triste, habillée d'une demi-saison en "wax", la fille raconte ce qu'elle a vécu. "Je me suis mariée à l'âge de 13 ans. Ma première grossesse, je l'ai eue, juste après quelques mois de mariage. J'ai pu faire mes visites prénatales, même si j'ai accouché à domicile, avec l'aide de Dieu et d'une dame qui s'y connaît. Malheureusement, j'ai eu un mort-né". Poursuivant son récit, elle révèle avoir été donnée en mariage à un de ses cousins. "Je ne pouvais pas refuser par respect pour mes parents qui ont tout décidé. Chez nous, les filles n'ont pas leur mot à dire. On ne fait qu'exécuter, sinon on est bannie de la famille". Elle interrompt son récit et fixe le mur. La tristesse se lit dans ses yeux. Après un long silence, elle poursuit : "Je n'ai pas fait l'école et je n'ai d'autres occupations que les tâches ménagères. C'est pourquoi on nous donne en mariage très tôt. C'est sûr que si j'avais été à l'école, je n'aurais pas été victime d'un mariage précoce". Et pourtant, Adama se console, en évoquant le sort de certaines filles de son village. "Je suis à ma deuxième grossesse, alors que certaines femmes, qui ont le même âge que moi, en sont à leur troisième enfant", révèle-t-elle.

"Je n'étais pas consciente que ma fille pouvait souffrir de la sorte"

Assise sur un banc devant le

district de santé, Aïssatou Sow, 16 ans, attend sagement son tour de rencontrer la sage-femme. Sa maman l'accompagne. Un foulard sur la tête. "Je me suis mariée à l'âge de 12 ans avec mon cousin. J'étais tellement petite que je n'avais pas pu rejoindre la maison conjugale. Je suis restée chez mes parents pendant 2 ans. Je suis à ma deuxième grossesse. J'ai souffert durant ma première grossesse", raconte-t-elle. Sa maman, assise à côté, dit regretter d'avoir donné sa fille en mariage à cet âge. Car depuis lors, elle est devenue très malade. "Je n'étais pas consciente qu'elle pouvait souffrir de la sorte. Moi, je l'ai eue au même âge. Mais, je n'avais pas eu toutes ces complications et je rends grâce à Dieu."

"J'attends d'être femme, pour être mère"

Contrairement à ses autres camarades, Nguéda Kane, 16 ans, a été scolarisée. Elle fait la classe de 6ème au collège de Barkédji. D'ailleurs, elle semble plus dégourdie que les autres, même si elle n'a pas pu échapper au piège des mariages précoces. "J'étais en classe de CP quand on m'a donné en mariage. Je n'étais même pas consciente de ce qui m'attendait". Par chance, Nguéda est restée 5 ans chez elle. Un an après avoir rejoint la maison conjugale, elle donnait naissance à un bébé. Elle avait 15 ans à l'époque, se rappelle-t-elle avec tristesse.



Réunion dans une salle de classe

"Mon bébé n'a vécu que trois petits jours avec moi. C'était une fille. Elle avait une infection, paraît-il. Elle est morte dans mes bras". La collégienne avoue son désarroi. "Je me suis mariée tellement jeune que je ne ressens rien pour mon mari. Je ne l'aime pas du tout. J'ai essayé une fois de le quitter, mais mon père a menacé de me renier si jamais je ne m'enlevais pas cette idée de la tête. Et là, j'étais au fond du gouffre et je n'avais plus le choix que de rester et essayer de me soumettre à la volonté divine". Nguéda n'a plus le



Soukeyna Niasse Guèye (sage-femme)

choix, c'est pourquoi, avec la complicité de sa maman et de la sage-femme de la communauté rurale, et à l'insu de son mari et de sa belle famille, elle a décidé de faire une planification familiale, afin d'attendre un âge plus mûr pour faire un enfant. "J'attends d'être femme, pour être mère", conclut elle.

La sage-femme : "J'en vois de toutes les couleurs"

À Barkédji, s'il y a une personne imprégnée des drames vécus par ces fillettes données trop tôt en mariage, c'est bien la sage-femme Soukeyna Niasse Guèye. "J'en vois de toutes les couleurs", dit-elle d'emblée. Devant le désarroi de ses patientes juvéniles, elle est contrainte très souvent à demander de l'aide. "Parfois, ajoute-t-elle, je rencontre quelques difficultés avec certaines filles de petite taille ou qui ne sont jamais venues faire leur visite prénatale. De ce fait, je suis obligée de les évacuer à l'hôpital de Linguère s'il y a des complications". Naturellement, elle ne compte pas les accouchements à domicile qui sont "dangereux et pour la maman et pour le bébé". Mme Guèye ne se limite pas seulement à ses prérogatives de soignante, très souvent, elle revêt le manteau de mère pour reconforter les filles et sensibiliser les

parents. "Cela fait 2 ans que je suis la sage-femme de cette localité, mais je n'arrête pas de sensibiliser les parents et de conseiller les mamans de pratiquer le planning familial. Mais se pose un problème de communication, car elles sont très ancrées dans leurs coutumes".

L'impact de la scolarisation des filles

Dans la communauté rurale de Barkédji, le principal argument en faveur des mariages précoces est la peur pour les parents de voir leurs filles s'adonner à un vagabondage sexuel et

contracter des grossesses hors mariage. "J'ai préféré donner ma fille en mariage, de peur qu'elle ne tombe enceinte". Car poursuit ce père de famille rencontré dans le marché hebdomadaire, "ce serait une catastrophe, un malheur, une honte pour ma famille et pour toute ma lignée".

Ainsi les grossesses et les mariages précoces sont une préoccupation majeure, surtout en milieu scolaire. Toutefois, depuis 2 ans dans la communauté rurale de Barkédji, les mariages précoces ont tendance à diminuer petit à petit. Du fait de l'influence du collège, du plaidoyer des autorités et du travail inlassable des "bajenu gox" qui sensibilisent les parents et les élèves. ■

Les prémices d'une éradication

Le sous-préfet de la localité, Amadou Wagué, se dit préoccupé par ce problème. Il est prêt à combattre ce fléau. Cependant, c'est toujours après les mariages que lui et ses services sont informés. "C'est un phénomène lié à un problème de culture, c'est pourquoi c'est difficile de l'éradiquer", dit-il. Difficile de changer les mentalités. Il laisse transparaître son impuissance. En effet, "les mariages se passent tellement vite que nous n'avons pas le temps de réagir. C'est après que certaines filles fuguent de leur maison ou abandonnent l'école qu'on est au courant". De ce fait, "si le mal est déjà fait, poursuit-il, nous ne pouvons pas dissoudre un mariage. Tout ce que nous pouvons, c'est faire en sorte que la fille ait un certificat de mariage et ensuite la diriger vers le tribunal, pour obtenir un divorce. Mais le plus souvent, le mal est déjà fait. La fille contracte une grossesse très rapidement. Donc, le seul moyen qui reste, c'est de sensibiliser les parents et faire tout pour maintenir les filles à l'école et de leur faire comprendre leurs droits pour qu'elles puissent réagir". Malgré les différents revers, le sous-préfet ne baisse pas les bras. La scolarisation des jeunes filles lui tient à cœur.

Toutefois, ce combat contre les mariages précoces dans la communauté rurale, aux traditions culturelles bien ancrées, ne se fait pas sans anicroche. Les difficultés sont énormes sur la route des défenseurs des droits de la Femme qui se battent pour le maintien des jeunes filles à l'école. À Barkédji évolue la SCOFI, un groupement d'aide pour la scolarisation des filles. Le collège de la communauté rurale qui compte juste quelques classes regroupe beaucoup d'élèves dont 277 filles parmi lesquelles 20 sont mariées. Cette année, le collège a primé les vingt meilleures filles de l'école, en présence de leurs parents, afin de les conscientiser. "On est en train de lutter pour éradiquer ce phénomène dans la localité de Barkédji. Avec l'aide des professeurs, on sensibilise davantage pour que les jeunes filles restent à l'école", renseigne le surveillant général du collège de Barkédji. ■

GUÉDIAWAYE

Une bande de voleurs à l'arraché démantelée

Deux individus spécialisés dans le vol à l'arraché à bord de scooter ont été arrêtés par les limiers du commissariat de Guédiawaye. Le cerveau de la bande est en fuite.

CHEIKH THIAM

Les populations de la banlieue peuvent remercier les limiers du commissariat de Guédiawaye qui ont réussi à mettre la main sur une bande de voleurs à l'arraché qui semait la terreur, à bord de leur scooter. Même si le troisième acolyte, présenté comme le chef de la bande, est en fuite. La bande opérait pendant la nuit. Elle dictait sa loi entre Cambéréne, Technopôle, Golf Sud, Canada et sur l'axe Tally Bou Mak - Ravin. Le cinéma Awa de

Pikine lui servait de tanière. Le trio y peaufinait ses stratégies.

B. Niang, Y. Top ont été appréhendés, dans la nuit du samedi 25 mai. Les trois escrocs essayaient d'arracher le téléphone portable d'une dame, lorsqu'un passant qui observait la scène s'est mis à crier "au voleur". Dans leur tentative de prendre la fuite, le scooter s'est retrouvé sur le flanc. Face à une meute de poursuivants, les trois voleurs ont tenté de fuir à pied, en se dispersant. Armé d'un pistolet MAC 50, O. Diouf a tenté de dissua-

der la foule de les suivre, en tirant plusieurs coups de feu. Mais, c'était sans compter avec la détermination des riverains qui n'ont pas tardé à mettre la main sur Y. Top. Le voleur n'a dû son salut qu'à l'intervention prompte des éléments du commissariat de Guédiawaye qui étaient dans les environs pour une mission de sécurisation. Pendant ce temps, les deux autres membres de la bande réussirent à s'engouffrer dans une maison. O. Diouf réussit à escalader le mur de la concession et à se fondre dans la nature, au nez

et à la barbe de ses poursuivants. B. Niang, moins chanceux, fut arrêté.

Sortis des griffes d'une foule surexcitée et conduits à la police, les deux voleurs n'ont pas fait de difficulté pour passer aux aveux. Y. Top a même donné des détails sur la bande et son mode de fonctionnement. Elle a été constituée il y a de cela quelques mois. L'arme dont s'est servi O. Diouf, lors de leur tentative de fuite, est le fruit d'une agression effectuée au niveau du technopôle. Elle appartient à un agent de police, en faction au niveau de l'aéroport. Parmi leurs victimes, il y a eu une dame qui a été délestée de son téléphone portable. Le scooter leur a été vendu par B. Niang, un élève en classe de 4e dans un établissement à Rufisque, à 250 000 F Cfa.

B. Niang et Y. Top, âgés respectivement de 18 ans et de 17 ans, ont été déférés au parquet pour les délits de vol commis la nuit en réunion avec violence et usage de moyen de locomotion et détention d'arme à feu sans autorisation. ■

CLÔTURE DES PREMIÈRES JOURNÉES ÉCOCITOYENNES

Randonnée de ramassage d'ordures à travers la capitale



AMADOU NDIAYE

Les journées écocitoyennes ont été clôturées hier à Dakar, à travers une vaste randonnée pédestre. Il s'est agi de ramasser des sachets plastiques qui pilulent dans la capitale. Du rond-point Liberté 6 au ministère de l'Environnement sis aux Maristes, en passant par la Cité des eaux, les marcheurs ont débarrassé les artères des déchets plastiques. Minus de petits sacs confectionnés pour la circonstance, les sportifs du dimanche ont ramassé des sachets plastiques avec dynamisme et abnégation comme pour dire : plus jamais ça. "Les déchets plastiques ne sont pas biodégradables, il vaut mieux les ramasser et essayer de les recycler. Nous sommes en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, pour

essayer de ramasser les ordures, notamment les déchets plastiques pour préserver notre environnement", a déclaré Jean Fidèle Diatta. Le président du comité d'organisation de la randonnée pédestre au Sénégal a ajouté qu'aujourd'hui, plusieurs associations travaillent dans le recyclage des plastiques, pouvant les transformer en d'autres produits d'utilité publique. Les sachets ramassés, lors de cette randonnée, seront remis à ces associations pour un recyclage et une transformation en produits utilisables (sacs, chaussures, etc).

Le ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Aly Haidar (photo), avec des sachets plastiques accrochés sur ses habits, a suivi la marche et s'est donné à fond dans le ramassage des ordures. "Chacun de nous doit faire de la pro-

tection de l'environnement une véritable réalité et c'est ce que nous cherchons, à travers ces journées écocitoyennes", a dit le ministre. Hommes, femmes, jeunes et enfants étaient venus en masse participer à cette action citoyenne qui a pris fin au ministère de l'Environnement. En croisade contre les déchets plastiques, le ministre de l'Environnement a informé que la loi sur l'élimination des déchets plastiques circule présentement entre les différents ministères. Elle sera présentée au Chef de l'État, avant d'être soumise à l'Assemblée nationale pour son adoption. Selon le ministre de l'Environnement, cette dernière étape ne sera qu'une formalité, car les députés sont conscients du danger que représentent les déchets plastiques. Après l'adoption de la loi, il est prévu une vaste opération "Set Setal", (propreté) sur l'étendue du territoire national, a poursuivi le ministre. A travers cette opération, le peuple sénégalais, dans ses différentes composantes, fera face aux déchets plastiques avec pour objectif principal, les éliminer de notre environnement. ■

TENTATIVE DE SUICIDE À GRAND YOFF

Une fille saute du 3ème étage

Le quartier de Grand-Yoff a été hier le théâtre de la tentative de suicide d'une adolescente âgée d'une quinzaine d'années. Déjà, aux alentours de 17h, la maison de la jeune fille, un immeuble de trois étages, située non loin de la police de Grand-Yoff et contiguë au collège Emmanuel, refusait du monde. Comme une traînée de poudre, la nouvelle s'est propagée dans le voisinage.

Selon les confidences des voisins présents au moment du drame, c'est aux environs de 14h qu'ils ont entendu des cris stridents. Mais ils étaient loin d'imaginer la scène horrible qui allait s'offrir à leurs regards. Lorsqu'ils ont accouru, ils ont vu qu'une jeune fille venait de sauter du 3e étage de son immeuble. Les témoins affirmaient qu'elle s'était brisée le cou et les reins, même si, par miracle, elle respirait encore. Alors que sa jambe droite ne répondait plus.

Au moment où nous sommes arrivés sur les lieux, l'adolescente dont personne n'a été capable de nous donner le nom, gisait ensanglantée sur le sol. En effet, il s'avère que sa famille (quelques membres seulement) vient à peine d'emménager dans le quartier. "Il y a deux jours", a indiqué une voisine d'une soixantaine d'années. "Cette famille vient à peine de s'installer, mais on a remarqué que cette jeune fille manque de politesse, parce qu'elle ne salue pas lorsqu'elle passe", a ajouté la dame. Poursuivant son témoignage, elle dira : "Je ne connais pas les raisons profondes de sa tentative de suicide, mais sa tante a déclaré qu'elle lui avait juste demandé de lui préparer du "nankatang" (riz blanc). Ce à quoi elle a répondu qu'elle était fatiguée". Ensuite, "devant l'insistance de sa tante, elle s'est énervée. Sa solution a été de se rendre sur le balcon et de se jeter du troisième étage", a conclu la vieille dame, apparemment remontée contre la victime.

Les sapeurs-pompiers ont ensuite procédé à l'évacuation sans piper mot. La jeune fille a été acheminée à l'hôpital général de Grand-Yoff. La police présente sur les lieux a ouvert une enquête. ■

MARIÉTOU KANE (STAGIAIRE)

GUINAW RAIL : SURPRIS EN TRAIN DE CHAPARDER DANS UNE MOSQUÉE

Le voleur malchanceux se fait prendre

B. Faye est un repris de justice qui a la poisse. Une nouvelle fois, il a été déféré au parquet après avoir été surpris en train de voler des tapis dans une mosquée.

Par ces temps qui courent, tous les moyens sont bons pour se faire de l'argent. Ce ne sont pas les habitués de la mosquée du quartier Demba Mbaye de la commune d'arrondissement de Guinaw Rail Nord qui diront le contraire. Depuis quelque temps leurs tapis de prière se sont mis à disparaître de manière mystérieuse.

Mercredi, ils ont fini par mettre la main sur leur voleur. B. Faye a été surpris par des maçons préposés à la réfection du lieu de culte, alors qu'il s'éloignait avec son précieux chargement.

N'eût été l'intervention d'un gendarme à la retraite, B. Faye allait passer un sale quart d'heure entre les mains des riverains. "Lorsque les

maçons l'ont interpellé en train de s'éloigner avec les tapis, sans désespérer, je me suis rendu sur les lieux, au moment où les gens voulaient le lyncher à mort. Je l'ai tiré de leurs mains, pour le conduire au commissariat", a témoigné le retraité. A l'en croire, des dizaines de tapis ont déjà été volés et jusqu'ici, personne n'a été appréhendé.

Le sieur Faye n'a pas nié les faits qui lui sont rattachés. Il a prétexté un besoin urgent d'argent. "Le mercredi vers les coups de 8h du matin, je me suis introduit dans la mosquée, dans le but de subtiliser des tapis, pour subvenir à mes besoins financiers. Je m'étais caché sous les matelas, pour ne pas attirer l'attention des usagers. J'ai attendu que les gens sortent pour commettre mon forfait" a-t-il expliqué. Comme souvent, ce voleur malchanceux ou très maladroît s'est fait prendre. "J'ai plié plusieurs tapis pour les emporter avec moi. Ensuite, j'ai tenté de sortir, mais il m'était difficile de le faire. Au moment où l'idée de passer par la

grande porte m'est venue, en cherchant un chemin, j'ai malheureusement été aperçu par des maçons."

B. Faye, âgé de 44 ans, a également révélé qu'il a été maintes fois déféré au Parquet pour des cas de vols. Pour couronner le tout, il a aussi reconnu être l'auteur des autres vols perpétrés dans la mosquée. La première fois, il était en compagnie d'un autre acolyte dont il a tu le nom. Les tapis avaient été vendus au niveau du populaire marché de Colobane. À la fin de sa garde à vue, il a été déféré au parquet par les limiers du commissariat de Thiaroye, pour les délits de vol dans un lieu de culte. ■

CH. THIAM

LUTTE - BALLA GAYE 2 / TAPHA TINE

Le roi reste indétrônable !

Vainqueur de Tapha Tine hier, en seulement 2mn 35 de combat, Balla Gaye 2 a conservé sa couronne de "roi" des arènes.



— KHADY FAYE

La montagne aura accouché d'une souris. Tous ceux qui s'attendaient à ce que Tapha Tine ébranle Balla Gaye 2, le roi des arènes, ont été sûrement déçus. Non seulement le "Géant du Baol" a été corrigé en seulement 2 minutes 35 secondes de combat, mais il a été battu sur son propre terrain, à savoir le plaquage. Et le fils de Double Less restera sur son trône.

Comme à son habitude, Balla Gaye 2 a été très offensif et a mené le combat à sa manière. Après une petite séance d'observation qui a suivi le coup d'envoi donné vers 19h53, le "Lion de Guédiawaye" marche sur son adversaire. Acculé, Tapha Tine, sur la défensive, recule. Balla Gaye 2 poursuit son offensive. Réputé fin bagarreux et fort en boxe où il a battu Elton et Bombardier, Tapha Tine ne donne aucun coup. Au contraire, les coups de Balla Gaye 2 le poussent à sortir hors des sacs de délimitation. Résultats : une lèvre fendue pour Tapha Tine et un second avertissement après le premier pour avoir mis plus de 5 mn de préparation dans l'enceinte.

À son retour dans le cercle, Tapha Tine n'a pas tenu longtemps. Dominé, il cède en 2 minutes 35 secondes de combat.

Hagard et incrédule, Tapha Tine a vu la couronne de roi des arènes lui échapper. Quant à Balla Gaye 2, il a comme à son habitude jubilé avec ses accompagnateurs. La couronne, il la gardera jusqu'à nouvel ordre. Le challenger n'aura pas tenu longtemps, et n'aura pas réussi à détrôner Balla Gaye 2. Vite fait, bien fait pour le fils de Double Less qui sèche ainsi les larmes de son frère qui le suivait depuis les tribunes.

Balla Gaye 2 moins lourd

Premier arrivé au stade Demba Diop, vers 15h30, Balla Gaye 2 est apparu comme ayant perdu un peu de poids. Il a paru moins lourd et empâté que lors de ses apparitions d'avant combat. Comme s'il avait entendu les conseils des spécialistes qui ont assez mal apprécié sa forte prise de poids. Après les "tuus" (dances chorégraphiques) d'usage avec ses accompagnants, le roi des arènes dont la couronne était en jeu, très serein et moins expansif que d'habitude, a regagné le coin qui lui est assigné dans l'enceinte, arborant un T-shirt floqué du slogan "j'aime mon pays". Autour de lui, l'arsenal mystique constitué de bouteilles, sacs et autres cornes fait le décor. Il ira ensuite donner en offrandes des pommes, des oranges, de l'huile de palme, du sucre etc.

Tapha Tine confiant

Tapha Tine est arrivé plus d'une heure après Balla Gaye 2, vers 16h45, pénétrant dans le stade par la tribune des virages. Sautillant et confiant visiblement, c'est sur un morceau d'étoffe blanc qu'il marche pour passer la porte, corne d'antilope à la main et foulard blanc lui ceignant la tête. Deux gros sacs remplis de son arsenal mystique sont portés par deux de ses accompagnants. Son "tuus" ne durera pas longtemps, puis il gagnera l'intérieur de l'enceinte pour quelques tours ponctués d'arrêts pour tracer sur le sol des arabesques et prononcer quelques incantations.

Timing

Le premier combat préliminaire a débuté à 17h15, entre Solution et Petit Tigre. Solution mordra son adversaire à l'oreille et bizarrement ne sera pas disqualifié puisqu'il arrivera finalement à terrasser Petit Tigre. Le second combat s'est terminé au bout de moins de 10 secondes. Le 3e combat entre Noreyni et Diarra 2, plus tactique, traîne en longueur mais finit par la victoire du premier, à 18h précises. Omanga et Eumeu se présenteront 10 mn plus tard pour le 4e combat qui se termine en 5 mn par la victoire de Omanga. À 18h30, Ndiguél et Noireau se font face dans l'enceinte et au bout de 4 mn d'un combat acharné durant lequel il a rendu visite à Ardo (médecin), Noireau prit le meilleur sur son vis-à-vis. C'est à 18h45 que débute le combat spécial entre Issa Pouye et Rock Mbalakh, insipide jusqu'à la fin près de 30 mn plus tard et la défaite de Rock Mbalakh pour cumul d'avertissements. Issa Pouye renaît après une mauvaise série de défaites.

Timing (suite)

19h20, la grande affiche opposant Balla Gaye 2 à Tapha Tine opère ses derniers réglages. Le "Géant du Baol" se fait livrer un nouveau sac de produits mystiques. Balla Gaye 2 se mire dans une glace, puis pointe une canne vers Tapha Tine. Tous les deux sont entourés par les préposés aux bouteilles et autres gris-gris dont ils s'affairent à verser les contenus sur le corps. Tapha Tine va agiter une

corne enveloppée d'un tissu rouge devant la face du "Lion de Guédiawaye". Lorsque Balla termine sa préparation mystique, il ira recueillir les prières de son père Double Less, ancien champion. Tapha termine sa préparation en se hissant sur un escabeau pour s'asperger du contenu des dernières fioles. 19h50 les deux lutteurs se font face dans l'arène, recevant les dernières instructions de l'arbitre.

Les deux pères des lutteurs très actifs

Lors du combat, Balla Gaye 2 et Tapha Tine avaient leur père à leurs côtés. Si Double Less est venu au stade habillé d'un grand boubou blanc, Mbaye Tine est quant à lui venu avec un costume noir à rayures. Les deux étaient très actifs dans la préparation mystique de leurs rejetons. Mbaye Tine a bien inspecté le stade, à l'arrivée de Tapha Tine, avant de lui trouver un endroit pour mettre son arsenal mystique. Quant à Double Less, c'est lui qui donnait quelques talismans à son fils, avant de prier pour lui.

Mahé Ndeb boutée du stade

Elle est bien connue par les amateurs de lutte pour avoir le don d'égayer à chaque fois le public par sa voix rauque. Mahé Ndeb, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a fait le déplacement hier au stade, sous la demande expresse de Tapha Tine. Une habitude chez les lutteurs sères qui, chaque fois qu'ils doivent livrer un combat, ont besoin des griottes pour les galvaniser. C'est le cas de Yékini, qui vient toujours au stade avec Khady Diouf Yerwago, de même que Eumeu Sène avec Mahé Ndeb. Mais hier, les organisateurs ont tout simplement donné l'ordre à la cantatrice de s'en aller sous prétexte qu'elle n'était pas sous contrat avec eux. Une situation décrite par le staff de Tapha Tine qui y voyait un parti pris en faveur de Balla Gaye 2.

Tapha Tine interdit d'entrer par la porte principale

Toujours convaincus d'un parti pris des organisateurs du combat, Tapha Tine et ses proches n'ont pas apprécié d'avoir été retenus à la porte principale du stade. En effet, une porte spéciale est prévue pour l'entrée des lutteurs. Mais puisque Balla Gaye 2 y est passé en premier et l'aurait miné, Tapha Tine a voulu passer par la porte principale. Ce que les organisateurs ont refusé. Mais c'était sans compter avec un Tapha Tine décidé, qui finit par avoir gain de cause. ■

Dans ce bruit indescriptible caractérisé par le brouhaha, des fans, visiblement aux anges, criaient à qui voulaient les attendre que le Lion de Guédiawaye ne faisait pas partie des lutteurs qui déçoivent. "Balla est un vrai Lion, il n'a peur de personne et je ne vois pas pour l'heure un lutteur qui peut lui tenir tête", a lâché un des fans surexcité. Par ailleurs, malgré le dispositif sécuritaire qui a été mis sur pied pour parer à tous troubles et cas d'agressions, des énergumènes en ont profité pour dérober des téléphones portables. "Mon vieux, qu'ils sont rapides ! On a volé mon portable !" a pesté une fille sous le choc. Et beaucoup de cas de ce genre ont été signalés. ■

CHEZ TAPHA TINE

Après le revers, ...le deuil

La défaite de Tapha Tine face à Balla Gaye a été vécue hier comme une cérémonie funèbre chez le "Géant du Baol", à la Médina.

"Woy yaayooy, woy sama ndey", criait le jeune Abdou Karim Sène. À la Médina hier, on se croirait dans des funérailles après la défaite de Tapha Tine face à Balla Gaye 2 le roi des arènes. À terre, ce jeune voisin du lutteur défait agonisait presque. Plus il prenait conscience de la défaite de son idole, plus son amertume grandissait, plus il en souffrait et plus il perdait son souffle. Le jeune Sène vit son malheur à côté de plusieurs autres. Peu d'entre eux ont su garder leur calme. Les plus stoïques dans l'épreuve jouaient de temps à autre aux sapeurs-pompiers en demandant aux plus "faibles" de se calmer pour ne pas se blesser. "Résignez-vous, ceci n'est que du sport", consolaient-ils leurs camarades.

Chez Tapha Tine, personne n'est encore en mesure d'expliquer la tournure du combat, encore moins la défaite infligée au chef de file de l'écurie Baol Mbollo. "Il était prêt sur tous les plans, mais hélas il a été terrassé", s'exclame Moussa Gningue avant de craquer. "Calme-toi boy, tu es un homme, ne pleure surtout pas. Tu as tenu jusqu'ici, alors ne craque surtout pas", reconforte un de ses amis, les larmes aux yeux. Comme s'ils s'étaient donné le ton, les voisins de Tapha Tine, regroupés dans son appartement, rivalisaient de pleurs. De tous les bords, les cris retentissaient allant même jusqu'à irriter le propriétaire de l'immeuble qui est venu chasser certains.

"Aziz Ndiaye et Malick Gakou ont trahi Tapha Tine"

Faisant une lecture du combat, les supporters de Tapha Tine ont été unanimes sur un point : "Tapha a été battu mystiquement". "Quand l'arbitre a sifflé, c'est comme si Tapha voyait autre chose que Balla Gaye 2. Il n'a pris aucune initiative et n'a même pas pu lever ses bras pour se battre", déplore Oulÿe Ndiaye. "Cela m'a surpris que Tapha n'ait même pas pu lever ses bras pour se battre malgré sa réputation de bagarreux", renchérit Maty Sy.

Plus affectée, Diama Dioum s'en prend elle au promoteur du combat. "Aziz Ndiaye a été de connivence avec le camp de Balla Gaye 2. Lui et Malick Gakou, parrain de l'événement, ont vendu et trahi Tapha", assène-t-elle la mine déconfite, le visage balaféré. Même son de cloche chez ce jeune homme assis à côté d'elle. "Un promoteur se doit d'être impartial", estime-t-il, accusant ainsi Aziz Ndiaye d'avoir combattu l'enfant de Réfane depuis la signature du combat. ■

ASSANE MBAYE

À GUÉDIWAYE APRÈS LA VICTOIRE DE BALLA GAYE 2 SUR TAPHA TINE

De la joie et des... larcins

— CHEIKH THIAM

C'était encore électrique, hier à Guédiawaye. Après l'éclatante victoire de Balla Gaye 2 sur Tapha Tine, l'ambiance était indescriptible. De la joie, des cris hystériques... ont couvert l'atmosphère. Les rues et ruelles de cette partie de la banlieue dakaroise, qui étaient désertes comme le Sahara à quelques minutes du coup d'envoi de l'affiche, ont retrouvé sou-

dainement une ambiance de folie. Même ceux qui tentaient, sur leurs balcons, de chasser la pression, se sont mêlés à la fête après la victoire de l'enfant de Guédiawaye. Le son des tam-tams se mélangeait au concert de sifflets et de klaxons qui allaient crescendo. Une vague déferlante de personnes de tous âges et tous sexes se ruaient vers la demeure du lutteur, sise à Golf Sud. Les uns faisaient confiance à leurs pieds ; les autres, à bord de leurs deux roues, roulaient à une

vitesse folle. Chacun voulait être le premier à y arriver. Des croisements Canada, Dial Mbaye et Béthio, en passant par HLM Las Palmas et Hamo, tous étaient sortis. "Balla Gaaaye ! Balla Gaaaye !" chantaient-ils en dansant le "niin ci batt". Et la fête continua de fort belle manière jusque tard dans la nuit, comme ce fut le cas après chaque victoire.

L'affaire des voleurs



Les préparatifs des deux lutteurs (de gauche à droite Tapha Tine, Balla Gaye 2)



Balla Gaye 2 sur le podium avec la chanteuse Queen Biz



Le corps à corps



Le Lion de Guédiawaye en position favorable...



...profite de son avantage...



...Et neutralise Tapha Tine au sol



Trop fort !



Tapha Tine chez Ardo, tête presque basse

LIGUE 1 - 19^e JOURNÉE

Diambars et Jaraaf redémarrent

Après cinq matches sans victoire, le leader Diambars s'est imposé sur le terrain d'Assur (0-1) lors de la 19^e journée de Ligue 1. Son dauphin, le Jaraaf, a également battu (2-0) l'As Douanes.

ADAMA COLY

Le leader et son dauphin se sont remis dans la marche vers le titre. Après cinq matches sans le moindre succès, Diambars (1^e, 36 points) est allé gagner (0-1), samedi, devant l'Association sportive de la sucrière de Richard-Toll (Assur), 14^e avec 17 points. Comme le vice-champion en titre, Jaraaf (2^e, 34 pts) a aussi retrouvé le goût de la victoire après trois sorties sanctionnées par un partage des points. L'équipe de la Médina a dominé (2-0) l'As Douanes. Cette défaite des Gabelous qui étaient restés sur deux succès consécutifs les replongent dans la zone rouge (13^e, 18 pts), à cause d'une dif-

férence de buts moins bonne que le Dakar Université Club (DUC). Les Étudiants (12^e, 18 pts) accueillent ce soir le Casa Sport (11^e, 22 pts).

Linguère lâche du lest

Derrière Diambars et Jaraaf, la Linguère a marqué le pas. Après avoir réduit l'écart avec les deux premiers qui ont gagné ce week-end, le club de Saint-Louis n'a pas réussi cette fois-ci à suivre le rythme. La Linguère a néanmoins obtenu le nul (1-1) à Mbour face à Touré Kunda. Les hommes de Boucounta Cissé étaient d'ailleurs passés tout près de leur objectif. El Hadji Mansour Ba leur a donné l'avantage (2-1) avant que Touré Kunda ne remette les

pendules à l'heure par Moustapha Kassé (24^e). Les Saint-Louisiens restent quand même 3^e avec 31 points.

L'As Pikine n'y arrive toujours pas. Sans victoire depuis trois rencontres, les hommes d'Alassane Dia (7^e, 27 pts) ont été tenus en échec (0-0) à domicile par Yeggo (5^e, 28 pts).

Uso - Ngor, le derby lébou

Avec ce nul, la Linguère reste sous la menace de l'Olympique de Ngor qui a un match particulier à livrer cet après-midi. Vainqueur (2-0) à l'aller, les Ngorois (6^e, 28 pts) doivent faire face à l'Us Ouakam (10^e, 24) pour la manche retour de ce derby lébou. Si l'Olympique de Ngor vise

à revenir à hauteur de la Linguère sur le plan comptable, l'Uso veut s'éloigner davantage de la zone rouge. Vivement le derby !

En ouverture de la 19^e journée de Ligue 1 sénégalaise, Port a battu (2-1) l'Us Gorée (15^e, 17 pts), qui essuie sa deuxième défaite consécutive. Niary Tally (9^e, 24 pts) s'est imposé largement (3-0) face à la lanterne rouge, Guédiawaye FC (13 pts). ■

RÉSULTATS

Vendredi

Us Gorée - Port 1-2

Niary Tally - Guédiawaye FC 3-0

Samedi

Assur - Diambars 0-1

As Pikine - Yeggo 0-0

Jaraaf - As Douanes 2-0

Hier

Touré Kunda - Linguère 1-1

Aujourd'hui

Stade Demba Diop

17h DUC - Casa Sport

19h Us Ouakam - Ol. de Ngor

FOOT

Omar cœur de Lion

Il y a des rencontres qui marquent une vie. Celle d'Omar Daf en fait partie. Plus qu'au défenseur qui vient de mettre un terme à sa carrière de joueur professionnel, c'est à l'homme que je veux rendre hommage.

Omar Daf, c'est seize saisons chez les professionnels, treize au FC Sochaux-Montbéliard (1997-2009 puis 2012-2013) et trois au Stade Brestois (2009-2012). Omar Daf, c'est un titre de champion de Ligue 2 (2001), une Coupe de la Ligue (2004) et une Coupe de France (2007) sous les couleurs du club de la marque au Lion. Omar Daf, c'est 263 matches de Championnat de

France, 163 en Ligue 1 et 100 en L2. Omar Daf, c'est un but, un seul, spectaculaire, inscrit avec Brest face à Lille (3-1), le 7 avril 2012. Omar Daf, c'est des blessures, nombreuses et pénibles, notamment aux tibias, qui l'ont peut-être empêché d'avoir une carrière plus dense encore. Omar Daf, c'est aussi un Lion de la Teranga, 53 sélections avec le Sénégal, marquées par une finale de Coupe



d'Afrique des nations et un quart de finale de Coupe du monde en 2002. Voilà, ça c'est Omar Daf le joueur, "le sage", leader de vestiaire et professionnel exemplaire.

Mais Omar Daf, c'est aussi, et avant

tout, un homme. Respectable et respecté car respectueux. Valorisable et valorisé car valeureux. Admirable et admiré car vertueux. Amis, partenaires, entraîneurs, dirigeants, supporters, journalistes, adversaires, bref, tous ceux qui à un moment donné l'ont côtoyé, de près ou de loin, vous le diront, Omar Daf est un Monsieur. Qui un jour de novembre 2010 m'a glissé cette phrase – "on ne sauve pas des vies, on ne fait que du foot" – témoin d'une humilité, d'une lucidité, et d'un recul bienvenus dans un milieu (médias inclus) bien trop souvent centré sur lui-même. Omar Daf, c'est un mec bien, avec qui on apprécie discuter, de tout mais jamais de rien, avec qui on aime échanger, et surtout partager quelques tranches de vie qui, à elles seules, suffiraient à définir le mot plaisir. ■

THOMAS SIMON (FRANCEFOOTBALL.FR)

NÉCROLOGIE

Le basket orphelin d'Aida Diagne

HABIBATOU WAGNE

Le sport sénégalais a été durement frappé ce week-end. Élue meilleure basketteuse du cinquantenaire (1960-2010) par l'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (ANPS), Aïda Diagne a rendu l'âme samedi, plongeant la famille du sport dans l'émoi total. Certains n'ont d'ailleurs pu retenir leurs larmes, hier, à la mosquée de Mermoz à l'occasion de la levée du corps. Kankou Coulibaly, ses anciennes partenaires en sélection ou en club, parents, amis, venus lui rendre un dernier hommage, ont été simplement abattus. Basketteuse chevronnée, Aida Diagne, par son talent et son humanisme, faisait l'unanimité à travers les nombreux témoignages. "Elle était d'un commerce facile, a dit Kankou, ancienne internationale. À mon arrivée, j'ai trouvé effectivement Aida Diagne avec sa jumelle dans le groupe des aînées où il y avait Marie Guèye, Marie Hélène Diagne, entre autres. J'ai fait mes

premiers pas en équipe nationale avec elle. Avec honnêteté, je pense vraiment que Aida est l'exemple type des aînées à suivre. Elle avait de bonnes relations avec tout le monde. Quand j'étais venue, elle m'avait bien chaperonnée, encadrée pour que j'intègre très vite l'équipe sans beaucoup de difficultés". Avec l'émotion qui se lisait derrière ses lunettes blanches, elle poursuit : "Tout dernièrement, malgré sa maladie, elle a pu se déplacer avec sa fille à la soirée de gala des anciennes gloires du basket. Elle était toute contente et joyeuse de nous revoir. C'est cette image d'elle qui reste en nous".

"Elle avait un jeu de garçon"

Sportivement, Kankou n'a pas tari d'éloges envers la défunte. "C'était une fille qui avait un jeu de garçon. Elle faisait partie des meilleures basketteuses du Sénégal, il n'y avait pas son égal. C'est quelqu'un qui ne parlait pas beaucoup, son mode d'expression était le terrain, elle se donnait à fond".

Rokhaya Pouye dit Aya, présidente déchuée de l'Amicale des anciennes basketteuses internationale embouche la même trompette : "Aida était une sœur pour moi, c'est quelqu'un de très aimable, tout le temps souriante. Bien qu'elle soit mon aînée de plusieurs années, j'ai quand même eu à jouer avec elle". Très peinée, Aya se rappelle quand même une chose qui est restée gravée dans son esprit. "Quant on lui avait remis le trophée, elle s'était tournée vers moi pour me dire : 'Tiens Aya, c'est toi qui mérites ça'. C'est avoir un esprit de grandeur et de fair-play", estime-t-elle.

Aida Diagne faisait partie de la première équipe nationale de basket féminin du Sénégal au Jeux de l'Amitié de 1963 à Dakar. Elle avait aussi pris part aux Jeux africains de 1965 à Brazzaville. La basketteuse du cinquantenaire était ancienne pensionnaire du Foyer France-Sénégal, et a évolué aussi sous la couleur de l'ASC Air Afrique, l'ancienne compagnie panafricaine de transport aérien ou elle travaillait. Issue d'une famille purement sportive, Aida Diagne laisse derrière elle quatre bouts de bois de Dieu. Elle repose désormais au cimetière musulman de Yoff. ■

REVUE TOUT TERRAIN

BÉNIN

Amoros agressé



Manuel Amoros a été agressé par un supporter des Écureuils du Bénin, ce vendredi 30 mai 2013 à Porto Novo. Le sélectionneur de l'équipe nationale a été pris à partie à la sortie du bus, rapporte la Fédération béninoise de football (Fébéfoot). Le supporter a jeté de l'eau au visage du Français avant qu'une altercation n'éclate entre les deux hommes. L'ancien joueur de l'Olympique de Marseille a alors répondu avec force, donnant un ou plusieurs coups au supporter récalcitrant, selon les témoins. La Fébéfoot a dans la foulée apporté son soutien à Manuel Amoros par le biais d'un communiqué : "Le Bureau du Comité exécutif de la Fédération béninoise de football s'insurge contre la violence com-

mise sur la personne de l'entraîneur national ; condamne avec véhémence et la dernière rigueur cet acte ignoble d'une époque révolue. Il condamne par la même occasion toute agression des dirigeants, des joueurs, des entraîneurs et des membres de l'encadrement technique de l'équipe". Le climat s'est alourdi autour et au sein de la sélection béninoise à quelques jours d'un match crucial face à l'Algérie, en éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Les tensions seraient en partie liées au choix des joueurs convoqués par Manuel Amoros pour ce match et celui au Mali, prévu le 16 juin. Avec 4 points, les Écureuils figurent actuellement à la 3^e place du groupe H, à deux longueurs de l'Algérie et du Mali.

LIGUE 1

Blanc serait d'accord avec le PSG

Alors que l'incertitude demeure intacte concernant l'identité du prochain entraîneur du PSG, les options Benitez et Leonardo ayant été une à une balayées, ce serait désormais au tour de Blanc de se retrouver dans les petits papiers de Nasser Al-Khelaifi et du PSG pour prendre la succession de Carlo Ancelotti. Il y a un peu plus d'une semaine déjà, Le Parisien se faisait l'écho d'une rencontre entre la direction francilienne et Laurent Blanc. Aujourd'hui, les fondations à propos d'une éventuelle collaboration auraient été jetées. À en croire les informations relayées par le quotidien national dans son édition du jour, le "Président" serait depuis tombé d'accord avec les conditions posées par QSI, à savoir travailler main dans la main avec Leonardo - confirmé semble-t-il dans ses fonctions de directeur sportif - mais aussi de signer un engagement sur une durée courte (un an).

ALLEMAGNE

Le Bayern réussit le triplé

Une semaine après sa victoire en finale de la Ligue des Champions contre le Borussia Dortmund (2-1), le Bayern Munich s'est adjugé un nouveau trophée samedi soir en dominant le VfB Stuttgart 3-2 en finale de la Coupe d'Allemagne. Thomas Müller et Mario Gomez, auteur d'un doublé, ont été les buteurs du club bavarois. Les Munichois, déjà champions d'Allemagne cette saison, réalisent donc un fabuleux triplé. Jupp Heynckes laisse entre les mains de Josep Guardiola une équipe au sommet de son art.

FRANCE

M. Castro menacé de mort

Alexandre Castro, l'arbitre bousculé par Leonardo le 5 mai après Paris-SG - Valenciennes (1-1), a porté plainte samedi à Lyon après avoir reçu des menaces de mort sur son téléphone portable, rapporte l'AFP, dimanche. Il aurait reçu ces menaces, assorties d'insultes, vendredi soir, soit au lendemain de la décision de la commission de discipline de la LFP de suspendre neuf mois le directeur sportif du PSG pour son coup d'épaule au directeur de jeu. Le club parisien, également puni d'un retrait de trois points avec sursis, pour la saison prochaine, avait annoncé dans la foulée son intention de faire appel.

MOTS FLÉCHÉS • N°637(FORCE 3)

DECELER	RECIPENT DU PETIT-DEJEUNER	DEVANT DEVANT	ASSEMBLÉS	ENGENDRÉS	ELLETOURNE
EGARER	CANAPÉ	ÉCOULA	ELLE PIQUE	LA TIENNE	
ACIER EN FEUILLE			INSTRUMENT DE MUSIQUE A TOUCHES		
PARTIE D'EGUSE		OURS	LIVRA	BEPNE	
POIDS LOURD		ACTEUR FRANÇAIS		SOURCE DE COURANT	
PETIT PATRON DE CALENDRIER			PLANCHER DES VACHES		
	PARTIE DES MATHS		PILOTTAGE		FRUITS D'UN ÉPHEUX
PETIT, C'EST LA TÊLE	COMPARTEMENTS		ATTACHE AFFECTIVE		
BIEN RÉEL		PAYS DU WHISKY	RESIDU DE COMBUSTION		
		CRIER SON INVOUCENCE			
CONDULANT	BIEN CACHÉE				ROBUSTE
	NET AU MONDE			AVANT VOUS	
				PLUT DES GLAÇONS	
ÇA			GRAVE		
PRENDRE LE MEILLEUR			ENLÈVE LES POILS		
				PLASSELETS	
				BABINE	
OUVRIER SPÉCIALISÉ		DÉCOMPOSER			AVANT VOUS
GARDE SECRET		NETTOYA			
	HURLEMENT		ANIMAL D'ÉCRIVE		
	PETIT À L'OPÉRA		ARTICLE CONTRACTÉ		
PAS CUIT		APPAREIL BANITAIRE			
SÉDUCTEUR		DÉPLACÉ			
				PARCOURS DES YEUX	
IL BERT À BERNER			BLANC D'ESPAGNE		

horoscope

Bélier

Vous ne savez pas vous décider dans un projet financier qui risque de coûter cher. La prudence étant recommandée dans ce genre de circonstances vous pesez le pour et le contre et vous avez du mal à faire le grand saut. Votre intuition vous aidera à vous décider.

Taureau

Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur. Lorsque des problèmes commencent à vous harceler, c'est le moment de faire une pause. Oubliez tout et amusez-vous aujourd'hui. Vous aurez le temps la semaine prochaine de vous occuper de cela.

Gémeaux

Vous n'aurez pas d'inquiétude à avoir suite à une proposition douteuse que l'on va vous faire, Vous saurez la conduite à tenir et vous vous félicitez d'avoir pris la bonne décision, Une telle affaire serait de trop pour vous en ce moment; Vous garderez toute votre lucidité,

Cancer

Ne vous laissez pas embrouiller par de petits détails sans importance. Tout ira bien car une très belle opportunité se présentera à vous sans crier garre. Vous devez prendre du recul et changer de point de vue en ce qui concerne votre situation car la chance frappe à votre porte.

Lion

Vous n'avez pas le moral des grands jours et vous pensez que c'est mieux ainsi. Vous faites une pause indispensable, ce qui peut vous permettre de vous rendre compte de ce qui sera le meilleur pour votre avenir immédiat. Vous ferez aussi des projets à plus long terme.

Vierge

La chance tourne même si quelqu'un essaie de vous mettre des bâtons dans les roues. C'est le cas notamment dans vos finances et sur le plan sentimental. Vous saurez éviter les pires ennuis et vous pourrez facilement vous expliquer avec les empêcheurs de tourner en rond.

Balance

Une personne très proche de vous va vous faire une proposition qui vous surprend par son côté réactionnaire. Vous vous demandez à juste titre s'il convient de la décliner. Un événement profitable vous aide à faire le bon choix. Vous restez insensible à son appel.

Scorpion

Quand il s'agira de moral et de forme physique, les planètes vous soutiendront et vous gagnerez de la confiance en vous. Votre esprit aventureux vous permettra de prendre des risques pour monter aux autres et à vous-même ce dont vous êtes capable.

Sagittaire

On ne cherche pas à vous donner que des bons conseils. Heureusement vous n'aurez pas très envie de suivre certaines mauvaises recommandations. Votre intuition vous permet de déjouer une embuscade financière assez tordue. Vous sauvez les apparences intelligemment.

Capricorne

Une histoire à dormir debout vous contrarie mais votre perspicacité vous évite de tomber sous le charme d'apparences trompeuses. Vous acceptez de voir les choses telles qu'elles sont et vous réalisez non sans réticences que c'est vous qui aviez raison.

Verseau

Vous n'êtes pas très sensible à certains conseils avisés que l'on voudrait vous donner. De plus vous n'aurez pas vraiment la possibilité ni même le besoin de les suivre. Une issue favorable vous sera offerte et vous vous en sortirez avec beaucoup de gloire et de considération.

Poissons

Malgré certaines incertitudes dans le déroulement des opérations, votre forme physique vous permet d'effectuer un long parcours même si on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues. Vous reprenez confiance en vous et se confirmera très vite la pleine réussite.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°635

A	P	U	U	M				
T	U	M	L	T	E	S	A	S
T	U	B	A	C	A	R	R	E
O	H	E	C	A	R	A	I	L
E	R	G	P	O	R	T	O	
U	N	A	P	P	U	I	N	O
T	U	I	L	E	V	I	N	S
L	I	N	A	L	I	E	N	E
F	I	S	C	D	E	N	T	
C	I	L	A	I	E	T	E	
C	R	E	V	A	S	S	E	
C	R	E	V	A	S	S	E	
T	E	N	U	N	O	T	A	
L	I	T	E	N	D	U	E	
L	O	I	R	E	U	E	S	
V	O	I	L	E	S	S	U	E
T	E	S	T	S	E	T	S	E

MOTS MELÉS • 416

Crier comme un cheval

JAPPER

MOT FLÉCHÉ N°636

A	A	H	H	P					
P	E	R	D	R	E	A	U	R	N
R	E	N	E	P	A	R	O	I	
S	O	L	E	M	P	I	E	T	E
S	E	L	L	E	R	C	E		
G	O	G	O	R	E	P	O	S	E
L	A	I	C	T	O	R	T	S	
E	S	T	A	G	E	N	D	A	S
S	I	M	P	U	R	E	N	A	
S	H	O	O	T	E	Y	E	T	I
E	N	T	E	T	E	P	T	S	
O	R	T	R	A	M	A	I	S	
O	T	E	P	U	S	M	E		
L	T	A	S	S	E	I	D	E	M
N	U	A	N	N	E	E	A		
R	E	P	O	N	S	E	C	R	T
S	E	N	S	S	E	U	I	L	


SUDOKU N°427

1	4	5	6	2	3	8	7	9
3	2	9	5	7	8	4	6	1
6	7	8	1	4	9	2	5	3
8	6	3	2	9	5	1	4	7
2	9	4	3	1	7	5	8	6
7	5	1	4	8	6	3	9	2
9	1	2	7	5	4	6	3	8
4	3	7	8	6	1	9	2	5
5	8	6	9	3	2	7	1	4

SUDOKU N°428

9	8	4	1	6	7	2	5	3
7	6	1	3	5	2	9	4	8
2	3	5	8	9	4	6	1	7
6	4	9	2	7	8	5	3	1
5	7	3	6	1	9	4	8	2
8	1	2	4	3	5	7	6	9
3	9	8	5	2	6	1	7	4
4	2	6	7	8	1	3	9	5
1	5	7	9	4	3	8	2	6

MOT MÉLÉ EXPRESS N°105

AGEE	SONNER	E	G	O	S	I	E	R
CHARME	SOUFRE	M	L	T	O	P	S	F
GIRE	SOURIS	F	A	A	I	O	R	R
DEPOTE	SPOT	I	G	C	N	T	T	I
ENIEME	SURIET	N	E	N	U	E	E	C
EPICEE	TSAR	E	E	O	J	G	V	H
GOSIER	VENALE	R	S	R	A	S	T	A
MIXAGE		S	U	X	F	L	P	R
PLEXUS		S	I	R	U	O	S	M
		M	D	E	P	O	T	E
P	E	E	L	U	O	C		
L	I	R	A	Q	E			
I	E	N	C	R	E			
U	E	V	A	S	I	F		
R	A	E	G	R	A	B		
E	L	E	U	G	I	A		
A	M	I	D	O	N	M		
H	I	S	S	E	E	B		
N	O	S	A	L	B	O		
E	E	L	C	A	R	U		
AIGU	EVASIF							
ALEA	HISSE							
AMIDON	PLIURE							
BAMBOU	RACLEE							
BARGE	TRAQUE							
BEDEAU								
BLASON								
COULEE								
ENCRER								

MONDIAL 2014 DE MATHÉMATIQUES

122 “lionceaux” dans la tanière !

Ces 122 “Lionnes” et “Lions” de la classe de 1^e S1/S3 qui viennent de signer de fort belle manière leur entrée dans la “tanière” préparent la première participation du Sénégal à la Coupe du monde de Mathématiques en 2014. C’est à la suite des Olympiades nationales qui se sont tenues le dimanche 21 avril 2013 et regroupant quatre cent six (406) candidats que ces “lionceaux” ont été repérés ; quatre d’entre eux (les médaillés d’or) vont représenter notre pays à la 22^e édition de la Coupe d’Afrique de mathématiques 2013 à Abuja en fin juin. Il s’agit de : Ibrahima Kane (Prytanée Militaire, Saint-Louis), Serigne Abdou Khadir Diouf (Lycée Seydina Limamou Laye, Dakar), Mamadou Wade Dia (Lycée de Bambey, Diourbel) et Gaoussou Mody Diarra (Lycée Demba Diop, Mbour).

Nous ne doutons pas un seul instant qu’ils mouilleront le maillot comme leurs devanciers de 2003 au Mozambique, de 2006 au Sénégal,

de 2008 au Bénin et de 2009 en Afrique du Sud. En outre, les candidats des classes de terminales (S1/S3) n’ont pas été en reste. Mais pour des problèmes de calendrier (la Coupe d’Afrique coïncidant avec le bac), les médaillés d’or dont les noms suivent ne pourront pas participer à la compétition : Ousmane Kane (Prytanée Militaire, Saint-Louis), Dior Ngom (Lycée J. F. Kennedy, Dakar), Abdou Fall (Lycée Seydina Limamou Laye, Dakar), Baye Matar Kandji (Lycée Amary Ndack Seck, Thiès) et Abdoul Aziz Ben Mayoro Diop (Lycée Privé d’Excellence Birago Diop, Dakar).

Ces Olympiades nationales ont permis aussi à beaucoup d’élèves de s’illustrer en décrochant diverses autres distinctions (des médailles et des diplômes).

Que tous ces lauréats reçoivent nos félicitations les plus chaleureuses. Une fête sera organisée pour magnifier leurs efforts et créer une saine émulation.

Pour nous, la première participation du Sénégal au “Mondial 2014” est à la fois un challenge et une opportunité. Il s’agit d’un challenge car s’engager dans une si haute compétition qui regroupe les meilleurs jeunes mathématiciens du monde constitue un véritable défi d’autant plus que la planète mathématique rend hommage à l’Afrique en organisant, pour la première fois, cette prestigieuse compétition annuelle (créée depuis 1959) dans notre continent. Le Sénégal ne saurait demeurer aux abonnés absents à ces jeux olympiques des temps modernes ! C’est aussi une belle opportunité car l’occasion nous est donnée de nous auto-évaluer objectivement pour : identifier toutes les pesanteurs et leur apporter les remèdes idoines ; repérer les bonnes pratiques ici et ailleurs pour en généraliser l’usage.

Pour rappel, outre les missions de gestion des compétitions, le ministre de l’Education nationale a assigné au Comité national celle de “prendre des initiatives en vue de promouvoir le développement de l’enseignement et de la vulgarisation des sciences mathématiques”. A ce titre, nous sommes interpellés par les multiples maux qui gangrènent l’enseignement de cette discipline et qui ont pour noms : cloisonnement des différents ordres d’enseignement (élémentaire, moyen, secondaire et

universitaire), non-prise en compte de manière satisfaisante des élèves en difficulté, non-atteinte du quantum horaire, méthodes d’enseignement non motivantes, manque de documentation pour les élèves, désaffection des séries scientifiques...

Nous venons de finaliser un plan stratégique de relance des enseignements-apprentissages des mathématiques, pour la période 2012-2017, prenant en compte tous ces aspects. Monsieur le ministre de l’Education nationale qui a approuvé ledit plan en présidera la cérémonie de lancement.

Le monde étant actuellement gouverné par l’implacable nécessité d’une avancée technologique et scientifique, nous ne pourrions estimer avoir accompli notre devoir envers la jeunesse de notre pays que quand cette dernière sera à la hauteur des exigences de ce nouveau millénaire.

Nous sommes conscients que par rapport à cette problématique-là, il n’existe pas de chemin linéaire déjà tracé ; c’est en marchant tous ensemble (élèves, parents d’élèves, enseignants, autorités, journalistes, partenaires...) que nous nous créons notre chemin. ■

SAMBA DABO
Coordonnateur national du CNO-Maths, Coach de l’équipe nationale de Mathématique du Sénégal.
sdabo345@gmail.com

Je danse, donc je suis ; Tu penses, donc tu n’es pas

En 1997, notre pays, représenté par le Cours Secondaire Sacré-Cœur, était sacré champion du monde de la mythique et regrettée compétition “Génies en herbe”. La même année a vu nos Lionnes du basket-ball sacrées championnes d’Afrique. Aujourd’hui, dans les esprits, l’année 1997 marque plus par le dernier événement qui l’a marquée que par le premier qui est presque passé inaperçu. Aujourd’hui, “Génies en herbe” renaîtrait de ses cendres, pour coller nos champions, il suffirait de leur demander en quelle année, le Sénégal a été sacré champion du monde de scrabble. Inquiétant symptôme !

Seize ans plus tard, le mal est encore là, têtue. La culture dont je disais récemment qu’elle n’est pas un vulgaire levier du développement, mais ce levain qui fait se lever et s’élever l’homme, appelé à actionner tous les leviers de développement, cette culture structurante, n’a toujours pas la place qu’elle mérite dans notre pays où la chose intellectuelle est de plus en plus méprisée et le truc folklorique de plus en plus prisé.

Encore un rendez-vous manqué

La finale du Concours des Palmes du Livre et de la Lecture (troisième édition) a été organisée dans l’après-midi du mercredi 22 mai 2013 au Cours Sacré-Cœur de Dakar. Comme lors des éditions pré-

cédentes à Sorano, les finalistes, des enfants de 5^e, 6^e, CM2 et CM1, ont encore émerveillé en lisant, avec le ton et le geste qui siéent, des textes de haute portée morale et de grande valeur esthétique. Le spectacle était simplement beau, et à certains moments, émouvant. Seule chose à déplorer : ce “Face to Face” entre des rois et reines de la lecture n’a pas attiré grand monde, contrairement à d’autres “face to face” qui font courir les foules comme si, dans le pays de Senghor, “minable” et “consommable” ne devaient plus se contenter de ne rimer que pour l’oreille. C’était une fête pour les élèves. Eux-mêmes ne se sont pas déplacés en masse. Une fête pour les enfants est aussi une fête pour les parents. On les comptait, ces parents qui ont eu la délicatesse de venir voir, seulement voir, ce que faisaient leurs enfants. Les autorités qui devaient encourager de telles initiatives, n’étaient ni présentes, ni représentées. C’était aussi le cas lors de la cérémonie de lancement à la Maison de la culture Douta Seck le 13 mars dernier.

Pour dire “merci”

Pourtant, les organisateurs de la manifestation ne demandent pas l’impossible : juste un peu d’argent pour faire face aux frais d’organisation et beaucoup de livres car le principe aux Palmes du Livre, c’est que tout participant (ils étaient 95 cette année) a droit à un livre au moins en

plus d’une attestation de reconnaissance. Si ces promesses ont été tenues, c’est grâce à quelques bonnes volontés, personnes physiques et morales que nous tenons à remercier d’avoir été suffisamment intelligentes pour comprendre que si cette manifestation ne rapporte rien, elle apporte beaucoup à nos enfants qui sont la plus grande richesse de ce petit pays pauvre qu’est le Sénégal.

C’est le lieu de rendre un hommage appuyé : à la Confemen qui nous accompagne depuis 3 ans et qui, pour cette édition, non seulement nous a offert un important lot de dictionnaires et de cahiers, mais a tenu à se faire représenter à la finale ; à la Direction du Livre et de la Lecture (DLL), également notre partenaire depuis 3 ans, pour l’important lot de livres adaptés à notre cible, mais aussi pour le professionnalisme et la disponibilité de son directeur et de tout son personnel ; aux maisons d’édition Le Nègre international, Ruba de M. Marouba Fall, Les Neas, à l’Aspf et au Resaclap ; à la Fondation Sen Finances pour le chèque de 100.000 francs.

En dehors de ces contributions fort appréciables, tous les frais engagés, de la cérémonie de lancement à la finale en passant par les trois journées d’éliminatoires, ont été supportés par les organisateurs et leurs amis personnels. Je ne remercierai jamais assez cet ami personnel qui a eu l’intelligence de nous offrir comme trophée des copies en ébène de “Le penseur” de Rodin. Mais la facture serait insupportable si nous n’avions pas bénéficié de services gratuits : la salle et toute la logistique du Cours Sacré-Cœur ; la décoration de la salle (par Divine Pro-

vidence de Mme Paule Marie Thérèse Sène) ; les prestations d’artistes professionnels (Mme Marie Françoise Ndiaye et El Hadj Babacar Diallo - Le fou dans la foule -).

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait sentir, d’une manière ou d’une autre, que ce que nous faisons n’est pas rien. Nous remercions monsieur le ministre de l’Education nationale pour la courtoisie qu’il a eue de répondre à notre courrier, ainsi que pour son “soutien moral” et ses “encouragements”. Merci à toutes ces personnes physiques ou morales qui ont eu l’intention de faire quelque chose et qui, pour une raison ou une autre, n’ont pu convertir leur dessein en acte concret.

Pour prendre date

C’est au prix de tous ces sacrifices que la troisième édition des Palmes du Livre et de la Lecture a pu être menée jusqu’à son terme au grand bonheur des enfants qui y ont participé. Oubliant déjà leurs peines, les organisateurs de l’événement sont prêts à reprendre leur croix et à marcher, non pour la gloire ou les pourboires, mais par simple devoir, pour les beaux yeux de cette belle femme à qui ils doivent tout et qui s’appelle : École sénégalaise.

Rendez-vous l’année prochaine in chaa Allaah. Nous savons que le public sera encore maigre. Mais nous demeurons convaincus que la raison du plus nombreux n’est jamais la meilleure. ■

AMADOU BAMBA THIOBANE
formateur au CRFPE de Dakar,
Coordonnateur de la 3^e édition
Concours des Palmes du Livre
et de la Lecture.

Par devoir de vérité

S’il est indéniable que le rôle du syndicaliste dans une entreprise est de défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs ; force est de reconnaître que cette noble mission d’être au service des autres requiert des valeurs d’intégrité de courage et d’honnêteté.

Ces dites valeurs toujours en bandoulière rendent le syndicaliste à l’abri de la corruption, de la concussion et du larbinisme qui le guettent au quotidien.

Par ce rappel fort utile des qualités d’un leader syndical nous souhaitons revenir sur le pillage systématique des ressources de l’Agence des Aéroports du Sénégal (ADS) par le régime de Me Wade à la fin de son règne sous le regard impuissant des travailleurs et dans un silence assourdissant des syndicats de la maison.

● En signant un contrat d’accompagnement et d’assistance pour la gestion des aéroports du Sénégal avec une société nommée DAPORT, les ADS versaient mensuellement, sans contrepartie, 96 millions de francs à cette dernière.

● Sous le fallacieux prétexte de construire le nouvel aéroport de Diass, le régime sortant avait cédé à vil prix la moitié des terres de l’aéroport à un privé, qui les revendaient à des prix hors de portée des sénégalais moyens.

Pourtant au vu du devoir qui incombe à l’État de garantir un toit à tout citoyen, ils auraient pu faire bénéficier d’une partie de ces terres aux travailleurs. Ceci, pour service bien rendu à la nation.

● Enfin l’appétit venant en mangeant, le gourmand régime de Me Wade prit le décret n° 2012-175 du 26 janvier 2012 portant dissolution de l’Agence des Aéroports du Sénégal pour mettre la main sur le reste de la réserve foncière de l’aéroport. Tout le monde se souvient de l’appel d’offre international pour la construction d’un centre international d’affaires sur le site de l’actuel aéroport que Me Wade prévoyait de fermer.

C’est la mort dans l’âme que certains travailleurs avaient attiré l’attention du candidat aux élections présidentielles, Macky SALL sur ces dérives notoires de l’ancien régime. Il prit l’engagement de mettre un terme à tout ce gâchis s’il obtenait la confiance des Sénégalais.

Par devoir de vérité nous rappelons à l’opinion que Son Excellence Macky SALL a pris dès son arrivée au pouvoir, le décret n°2012-462 du 23 avril 2012, pour abroger le décret de dissolution de l’Agence des Aéroports du Sénégal, permettant ainsi de sauver des centaines d’emplois.

Par cet acte hautement patriotique et civique, Son Excellence a redonné l’espoir (Yaakar) à toute la famille aéronautique qui a vivement applaudi.

Fort de ce constat, je lance un appel à tous les acteurs du secteur pour une union autour de l’essentiel :

● Redonner au Sénégal sa position de leader dans le secteur aéronautique par le renforcement des capacités des travailleurs et la formation des meilleurs jeunes aux métiers de l’aéronautique ;

● Cœuvrer pour une amélioration des services fournis dans nos aéroports ;

● Permettre à tout travailleur d’avoir accès à une maison avant sa retraite ;

● Instaurer un climat social apaisé indispensable au rayonnement de notre secteur où la sécurité et la sûreté sont les maîtres-mots. ■

DJIBRIL BA
Président Commission Infrastructures
Equipements et Transports de la
Coordination des Cadres Républicains (CCR)
de l’APR

FRANCE - LOBBYING EN FAVEUR DU TABAC

Des parlementaires ont été invités à déjeuner dans un grand restaurant parisien



André Santini, député maire d'Issy-Les-Moulineaux (Paris), fumeur de cigares invétéré

Confrontée aux mauvais résultats de la lutte anti-tabac, Marisol Touraine a décidé, cette semaine, de relancer le combat contre le tabagisme, et plus particulièrement contre les cigarettes électro-

niques. La ministre de la Santé se serait certainement bien passée de l'enquête parue hier dans le Journal du Dimanche...

L'info. Selon le journal dominical, le fabricant de cigarettes British

American Tobacco (BAT), propriétaire des marques Lucky Strike, Vogue ou Dunhill, a invité à déjeuner, mercredi, des parlementaires français, parmi lesquels André Santini, Patrick Balkany, François Sauvadet ou encore Dominique Bussereau. Maîtresse de cérémonie : la présidente de BAT France en personne, Soraya Zoueihid, qui a réglé les 10.000 euros de l'addition. "Nous n'avons pas parlé de fiscalité ni des prix", a assuré un porte-parole du fabricant au JDD.

Pourquoi un tel déjeuner ? Depuis 2009, tous les ans, l'Etat augmente le prix du paquet de cigarettes. Alors les industriels font tout pour préserver leurs intérêts. Une hausse trop forte ferait reculer les ventes, donc leurs

profits. Pour le moment, la baisse des ventes, de l'ordre de 4,5%, est compensée par la hausse des prix. Mais l'équilibre est fragile. D'où l'intérêt de faire passer des messages à ceux qui votent les lois. Un cadre de l'administration explique ainsi au JDD, sous couvert d'anonymat, que "l'Etat et les fabricants ont des intérêts communs".

Que dit la législation ? Ce déjeuner n'aurait pas dû avoir lieu. La convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la lutte anti-tabac, ratifiée par la France, stipule en effet que "l'Etat doit veiller à ce que les politiques ne soient pas influencées par les intérêts de l'industrie du tabac". Pour se défendre, les parlementaires ont un argument : ils votent tous les ans la hausse du prix du tabac. Reste une question : comment faire pour que les industriels du tabac payent davantage d'impôts ? Selon le JDD, ils réalisent en effet 1 milliard d'euros de marges en France (soit 655 milliards de francs Cfa), mais ne sont imposés que sur... 50 millions. Soit un manque à gagner de plus de 300 millions de recettes pour l'Etat. ■

EUROPE1.FR

REMANIEMENT

Ségolène Royal prête à entrer au gouvernement



Lex-candidate PS à la présidentielle Ségolène Royal n'a pas exclu dimanche d'entrer au gouvernement en affirmant que si "l'occasion se présente pourquoi pas", tout en précisant "n'avoir rien demandé".

Ségolène Royal qui a fait plusieurs sorties médiatiques remarquées ces dernières semaines était l'invitée politique de l'émission "C politique" sur France 5, ce dimanche. Si un remaniement n'est pas à l'ordre du jour, elle a été interrogée sur son éventuelle entrée au gouvernement : "Aucune hypothèse n'est à écarter et en même temps je ne suis impatiente de rien, je n'ai rien demandé, je n'attends rien, je ne suis pas pressée".

"Être utile"

"Si l'occasion se présente pourquoi pas, si ça ne se présente pas je n'ai pas besoin de cela pour être utile", a-t-elle ajouté rappelant son mandat de présidente de la région Poitou-Charentes et ses fonctions de vice-présidente de la Banque publique d'investissement (BPI). Elle a aussi souligné avoir "pris beaucoup de recul" par rapport à la "politique politicienne".

Quant à une nouvelle tentative pour la présidentielle, l'ex candidate à l'Élysée a répondu : "Je ne sais pas, vous savez en politique on ne sait pas ce qui peut arriver".

"Mon état d'esprit, c'est d'attendre le moment : si l'histoire se présente à nouveau je serai prête, si elle ne se présente pas, je n'en tirerais aucune amertume, aucun regret, aucun remords", a-t-elle aussi déclaré assurant avoir "acquis une certaine sérénité".

Ségolène Royal, ancienne compagne du Président François Hollande avec qui elle a eu quatre enfants et qui n'a jamais caché son désir de revenir au premier plan avait été pressentie pour une "fonction" au gouvernement. Faute de remaniement, elle avait été nommée vice-président de la Banque Publique d'Investissement en février dernier. Elle avait perdu son poste de député lors des élections législatives qui ont suivi l'élection de François Hollande en mai 2012, après avoir été parachutée par la direction du Parti socialiste dans la circonscription de la Rochelle face au dissident socialiste Olivier Falorni. ■

QUEST-FRANC.FR

CORRUPTION

Le Parlement britannique pris dans un nouveau scandale de lobbying

Trois Lords et un député sont accusés d'avoir accepté d'influencer les débats au sein de Westminster pour le compte de sociétés privées en échange d'argent. Tous démentent avoir violé les règles parlementaires qui interdisent de se faire payer pour promouvoir une cause. Mais l'affaire, qui a des airs de déjà-vu, risque de mettre en difficulté le Premier ministre David Cameron.

"Incorrigibles". C'est l'un des commentaires désabusés qui revient le plus, depuis ces révélations. Trois membres de la chambre des Lords et un député conservateur ont été piégés

par des journalistes se faisant passer pour des lobbyistes agissant pour le compte de firmes privées. Ils ont été filmés en caméra cachée proposant pour les uns d'intervenir lors de séances de questions aux Lords ou à la chambre des Communes, ou de faire pression sur des ministres, en échange de coquettes sommes d'argent.

14 000 euros pour "faire affaire"

On peut ainsi voir Lord Cunningham, un ancien ministre du gouvernement travailliste de Tony



Blair, faire monter les enchères jusqu'à 14 000 euros par mois avant d'accepter finalement de "faire affaire" pour favoriser la cause d'une pseudo compagnie d'énergie solaire.

Pris en flagrant délit par des reporters de la BBC, du Telegraph et du Sunday Times, deux des parlementaires ont été promptement suspendus par leur parti respectif, tandis que les deux autres ont démissionné.

Mais l'affaire fait déjà grand bruit, après plusieurs scandales similaires il y a quelques années. Elle devrait accentuer la pression sur David Cameron, dont l'une des premières promesses, en 2010, avait été de remettre de l'ordre au Parlement en créant un registre de lobbyistes, mais qui, depuis, traîne les pieds pour faire voter cette mesure. ■

RFI.FR

BIENS PLUS OU MOINS MAL ACQUIS

La Libye recherche la fortune de Kadhafi jusqu'en Afrique du Sud



Un milliard de dollars ayant appartenu au colonel Mouammar Kadhafi et à sa famille se trouveraient dans des banques sud-africaines. C'est ce que rapporte le Sunday Times, un journal du dimanche en Afrique du Sud. Les autorités de Tripoli chercheraient à récupérer cet argent.

A cet égard, la Libye demande de l'aide au gouvernement sud-africain pour entrer en possession de cette

somme qui aurait été cachée par Mouammar Kadhafi en Afrique du Sud et dans les pays voisins. C'est ce qu'indique le Sunday Times dans son édition de ce dimanche 2 juin.

Les autorités libyennes cherchent depuis des mois à récupérer la fortune du colonel Kadhafi, tué en octobre 2011. À combien se monte-t-elle exactement ? On parle de plusieurs dizaines de milliards de dollars américains, répartis sur des comptes à l'étranger, mais aussi

investis en résidence de luxe et en participations dans des entreprises.

Un milliard de dollars en liquide, en or et en diamants

D'après le journal, des enquêteurs libyens seraient convaincus de pouvoir mettre la main en Afrique du Sud sur un milliard de dollars en liquide, mais aussi en or et en diamants, qui aurait appartenu à l'ancien dirigeant libyen. Ces fonds seraient actuellement détenus par quatre banques et deux compagnies de sécurité.

Le porte-parole du ministre sud-africain des Finances a indiqué au journal qu'un groupe de Libyens avait approché le Trésor sud-africain à ce sujet. "Leur demande est en train d'être vérifiée", a-t-il dit. ■

RFI.FR

TEDX SANDAGA

Sept Sénégalais d' "exception" pour des parcours qui en valent la peine

La première conférence propagatrice d'idées "qui valent la peine d'être diffusées", la bien nommée TEDx Sandaga, a eu lieu le 28 mai dernier à l'Institut français de Dakar. Sept Sénégalais d'exception ont ainsi partagé leurs rêves, ambitions et expériences avec un public captivé lors d'un événement enrichissant de par son caractère de communion.



■ SOPHIANE BENGELOUN

Initiée à Dakar, la conférence "TEDxSandaga" (Technology, Entertainment and Design), se tenait mardi dernier sur la scène du Théâtre de Verdure de l'Institut français de Dakar avec pour thème "La main et l'œil" (deux parties du corps présentées comme indissociables par les organisateurs). Cette soirée d'échanges et de communion a permis aux Sénégalais de découvrir les expériences de sept personnalités dakaroises, choisies pour l'originalité de leurs parcours et la pertinence de leurs actions dans leur communauté.

Il s'agissait du Président de l'Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Astronomie (ASPA), Maram Kaïré, de la Designer et productrice Aïssa Dione, du fondateur d'incubateur TIC "Jokkolabs", Karim Sy, du Manager Général du Club de football "Dakar Sacré-Cœur", Matthieu Chupin, d'Emmanuel

Henao, le co-fondateur de LinkedAfrica.com, de Yaye Bayam Diouf, la présidente du Collectif des femmes pour la lutte contre l'émigration clandestine (COFLEC) et du photographe et artiste Omar Victor Diop (qui a récemment fait la couverture d'un hors-série de la revue Courrier International, "L'Afrique 3.0").

Ainsi, l'un des axes les plus importants des conférences TED est d'être "propagatrice d'idées qui valent la peine d'être diffusées". Outre les quelques chanceux présents à Dakar, d'autres internautes ont pu accéder à une partie ou à la totalité de l'événement puisque TED met gratuitement le meilleur de ses conférences sur son site web. Les exposés ainsi postés peuvent couvrir un large éventail de sujets, allant de la science aux arts, de la politique aux questions mondiales, de l'architecture à la musique, etc.

Deux interventions émouvantes

La première, celle d'une mère d'un dis-

paru de la mer parti un matin à bord d'une pirogue pour ne plus jamais revenir : Yaye Bayam Diouf a raconté la douleur "sans nom", "indescriptible". Des mots graves, pesants, qui ne sont pas sans rappeler le film de Moussa Touré récemment lauréat d'un prix spécial au Fespaco 2013, mais surtout ceux d'une femme forte qui a su transcender sa douleur pour devenir aujourd'hui un personnage clé de sa communauté.

La seconde, celle d'Omar Victor Diop qui, avec une créativité admirable, a parlé de multi appartenance et d'authenticité (non, ce n'est pas paradoxal)... Assis sur son tabouret, il a offert à son audience un speech dans lequel beaucoup se sont retrouvés : comment est-ce qu'un homme ne peut être déterminé que par lui-même, comment accepter sa différence, sa singularité, comment ne pas tomber dans la tentation de se "fondre dans le moule", etc. "Je ne suis pas une seule personne figée, mais un ensemble de plusieurs éléments constituent ce que je suis... ça ne fait pas de moi une personne non authentique ou non africaine", a-t-il ainsi expliqué.

Le label de conférences TED a été fondé en 1984 et, depuis lors, a vu défiler d'éminentes personnalités dont Bill Clinton, le chanteur Bono, l'inventeur du Web Tim Berners-Lee, Jimmy Wales, fondateur de Wikipédia, Peter Gabriel, du prix Nobel de la paix Al Gore...

Le suffixe "X" signifie que la conférence de Sandaga était un événement local indépendamment organisé du reste des conférences annuellement données sous le label TED, tout respectant les critères définis par ce dernier. ■

ceux-ci, ce serait juste une astuce pour "maquiller sa forfaiture et essayer de se donner bonne conscience". Quelques minutes après, quand certains parmi les accompagnants de Mamadou sont revenus avec des médicaments chèrement payés, c'était pour s'entendre confirmer que le garçon n'était plus. De quoi révolter les parents et proches du défunt qui menacent de porter plainte devant la justice des hommes. En attendant, Mamadou Seck a été inhumé lundi matin vers onze heures au cimetière Toll Pero.

Cette affaire va-t-elle mettre un terme au récurrent problème de négligence maintes fois notée et dénoncée par les populations du Ndiambour ? Certaines personnes y voient une goutte de trop et espèrent que la famille de la victime ira jusqu'au bout. Un des oncles du défunt Mamadou Seck renseigne que le même jour, deux accidentés de motos Jakarta acheminés à l'hôpital de Louga ont dû être conduits au district sanitaire de Kébémér, faute d'assistance.

de le wolof) et une femme en blouse, se seraient enfermés dans une salle ignorant le cas d'urgence, prétextant s'affairer autour d'un autre cas (un jeune garçon ayant un problème de genou). En dépit des multiples sollicitations des accompagnants de Mamadou Seck, les "urgentistes" seraient comme restés sourds. Et quand ils sont sortis presque contraints au bout de quarante minutes d'attente, le jeune tailleur avait déjà rendu l'âme.

Selon les témoignages, pris de panique, l'homme de garde rien trouvé à faire que de prescrire aussitôt une ordonnance aux accompagnants de Mamadou Seck. Pour

MIXITÉ DES COUPLES

Les tendances d'un phénomène transfrontalier

Le Goethe Institute vient d'organiser un débat sur le phénomène des couples mixtes. Au tour de la table, le sociologue allemand David Glowsky, l'économiste sénégalais Felwin Sarr, et Héléne Ndiaye, anthropologue française d'origine sénégalaise...



■ MARIÉTOU KANE (STAGIAIRE)

La mixité était jeudi dernier l'hôte du Goethe Institute où plusieurs chercheurs d'horizons divers ont entretenu le public sur le thème : "Pourquoi les hommes allemands se marient-ils à des femmes de pays moins prospères ?" Se servant de plusieurs diapositives pour étayer ses idées, David Glowsky, sociologue allemand, a fait appel à certaines notions économiques pour expliquer les tendances prises par les relations conjugales entre Allemands et Africains. "Les hommes allemands, vieux et/ou moins attirants, prennent la direction de l'Afrique pour prendre des filles minces, jeunes, pleines de vivacité, parce qu'ils sont dans des difficultés de se marier chez eux", indique Glowsky dans sa présentation de ce phénomène. S'appuyant sur les moyennes d'âge pour le mariage en Allemagne (28 ans) et au Sénégal (20 ans), Glowsky a souligné que cette différence montre le rapport important que le "marché matrimonial" entretient avec celui de son pays. A cet effet, il a rapporté des exemples sur les indices de développement du taux de mariage dans les deux pays en parlant de la théorie du choix rationnel.

L'économiste Felwin Sarr, abondant dans le même sens, a tout de même redéfini la relation cause à effet de l'amour dans les couples mixtes. "L'amour est une valise, il peut tout contenir. Néanmoins, il faut le définir avec prudence", a suggéré l'universitaire. Issue d'un couple mixte, Héléne Ndiaye a réalisé une étude basée sur des enquêtes concernant ces unions "particulières". Elle a expliqué les nom-

breux problèmes que rencontraient ces dits couples, en France par exemple, sur la gestion quotidienne de leur vie privée. "Ils sont souvent soumis aux enquêtes policières. Le procureur même fait des enquêtes pour détourner le ou la français(e) à ne pas se marier avec des étrangers de peur de créer un problème dit de communautarisme", a-t-elle souligné. Selon elle, le climat de suspicion devient de plus en plus fort à l'égard des couples franco-étrangers. La police s'immisce dans la vie privée de ces couples sans aucune réserve avec comme prétexte le souci de faire la chasse aux mariages complaisants qui donnent droit à des papiers de séjour. Ces arguments sont issus d'un court métrage d'une dizaine de minutes qui mettent en scène quatre couples mixtes qui relatent leurs difficultés au jour le jour.

Ainsi, c'est Jeannie qui affirme avoir subi des pressions durant 2h30 de la part d'un magistrat procureur qui le dissuadait de se marier avec un étranger. Intervenant dans le débat, le Pr Maguèye Kassé soutient qu'il n'y a pas de sociétés homogènes. Autant la France ne veut pas que son peuple se mixte avec les Africains, autant les Africains font de même/A voir. A Saly, rappelle-t-il, des jeunes passent tout leur temps à faire des body building et finissent, pour certains d'entre eux, à séduire de vieilles européennes.

Le débat était intense avec des échanges profonds, fondés sur l'analyse des faits de société d'ici et d'ailleurs. Les deux exposants ont eu le mérite de toucher à des sujets chauds et amers qui font souvent appel à la question du racisme. ■

Du côté des responsables de l'hôpital, c'est l'omerta qui fait office de réponse. Le Directeur Saliou Gaye serait en voyage hors du pays. Son intérimaire Dame Faye, chef du Service administratif et financier (SAF), évite d'aborder le sujet. Même une émission sur cet hôpital proposée mardi soir par notre confrère Achille Niang sur Walf

Louga n'a pas semblé intéresser les responsables et agents de l'hôpital. Lesquels ont préféré faire profil bas, désertant purement et simplement les ondes, laissant le studio aux proches de victimes et représentants d'usagers. Pendant environ deux heures, c'était une litanie des maux qui gangrèment la structure hospitalière. ■

ÉCO / SOCIAL

DÉCÈS SUSPECT À LOUGA

Accusé de non assistance à malade en danger, l'Hôpital régional fait... le mort

■ MOUSTAPHA SECK

Encore un cas de négligence présumé à l'hôpital régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga. Mamadou Seck, 28 ans, serait la dernière victime d'une longue liste de personnes qui auraient fait les frais du laxisme de certains membres du personnel de cette structure sanitaire.

Dimanche dernier, en début de soirée, le jeune Seck y a été transporté en urgence suite à un malaise cardiaque piqué sur un terrain de foot. Les agents préposés à la garde, un homme (qui dit ne pas compren-